

# Eviter l'ingérable, gérer l'inévitable

*Agir pour la justice climatique, construire notre capacité à  
faire face aux crises et renforcer la résilience de la Seine-  
Saint-Denis*

**Feuille de route 2025 - 2030**

Envoyé en préfecture le 23/05/2025

Reçu en préfecture le 23/05/2025

Publié le



ID : 093-229300082-20250522-2025\_05\_006-DE

# Editoriaux

Président du Conseil départemental  
Vice-Président écologie urbaine

---

# Sommaire

<b>Editoriaux</b>	<b>Président du Conseil départemental Vice-Président écologie urbaine</b>	<b>1</b>
	<b>Pourquoi une feuille de route départementale dédiée à la transition écologique et à la résilience ?</b>	<b>3</b>
	Enjeux territoriaux et mise en contexte	3
	Les conditions d'élaboration de la feuille de route	10
	Les objectifs prioritaires de la feuille de route	12
	<b>Prévenir et réduire les impacts du changement climatique sur le territoire</b>	<b>17</b>
	<i>Limiter l'ampleur des aléas climatiques</i>	<b>18</b>
	Les actions prioritaires	<b>20</b>
	<b>Adapter le territoire au changement climatique</b>	<b>23</b>
	<i>Réduire l'exposition aux aléas climatiques</i>	<b>24</b>
	Les actions prioritaires	<b>25</b>
	<b>Protéger les plus fragiles face aux crises</b>	<b>29</b>
	<i>Faire du lien pour réduire les vulnérabilités</i>	<b>30</b>
	Les actions prioritaires	<b>30</b>
	<b>Renforcer l'exemplarité et les capacités administratives face aux crises</b>	<b>35</b>
	<i>Transformer les pratiques professionnelles</i>	<b>36</b>
	Les actions prioritaires	<b>37</b>
	<b>Perspectives</b>	<b>40</b>
	Faire, apprendre, défricher, partager, diffuser	<b>40</b>
	Remerciements	<b>41</b>
	Annexe : détail des chantiers et des objectifs par orientation	<b>42</b>

## **Pourquoi une feuille de route départementale dédiée à la transition écologique et à la résilience ?**

---

### **Enjeux territoriaux et mise en contexte**

Depuis que la responsabilité humaine dans le changement climatique est démontrée, nous avons pensé en limiter les effets en réduisant drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre. En 2015, cet engagement a abouti à la signature des accords de Paris par 196 pays : ce traité juridiquement contraignant vise à maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels ». Cet objectif implique que les émissions de gaz à effet de serre atteignent leur pic avant 2025, pour diminuer de 43% d'ici 2030. Il suppose un effort conjoint de tous les pays.

**Aujourd'hui, nous savons que ces objectifs ne seront pas atteints.** Et nous comprenons aussi que d'autres enjeux environnementaux comme la disparition des espèces naturelles et l'épuisement des ressources viennent ajouter des périls et des risques économiques et sociaux pour nos sociétés. Confronté à ces enjeux, le Département a adopté ses premiers [engagements « face à l'urgence climatique »](#) en 2019 : ces engagements volontaires ont nourri des plans sectoriels comme le plan vélo, le plan éco-collèges ou le plan canopée. Ils ont permis le développement de l'agriculture urbaine, permis des économies d'énergie et suscité des innovations sociales. Il est ainsi temps de les enrichir, partant des enseignements tirés de plusieurs années d'actions en faveur de l'égalité environnementale et de la conviction qu'il ne suffit pas de viser la neutralité carbone pour agir à la hauteur des enjeux.

**Demain, nous savons que la Seine-Saint-Denis va devoir vivre avec** des vagues de chaleur plus intenses et plus fréquentes, avec des phases de fortes tensions sur la disponibilité d'eau douce et d'énergie, ainsi que des épisodes de fortes précipitations qui augmentent les risques d'inondations et de retrait-gonflement des argiles. **Les conséquences sont multiples : elles questionnent l'habitabilité et les modes de vie, l'approvisionnement alimentaire ou énergétique, la continuité d'activité des**

## Introduction

services publics, l'accès aux soins et la prévention des maladies liées au changement climatique, ou encore l'organisation du travail, avec la perspective d'une aggravation des inégalités.



Enjeux et objectifs de résilience territoriale pour la Seine-Saint-Denis.

Qu'est-ce que « vivre avec » ces crises et ces bouleversements veut dire, dès lors qu'on souhaite y répondre en continuant à réduire les pollutions et les nuisances ? Comment s'assurer que les fonctions vitales du territoire seront maintenues et les populations les plus vulnérables protégées en tout temps ? **Comment concilier adaptation, progrès**

## Introduction

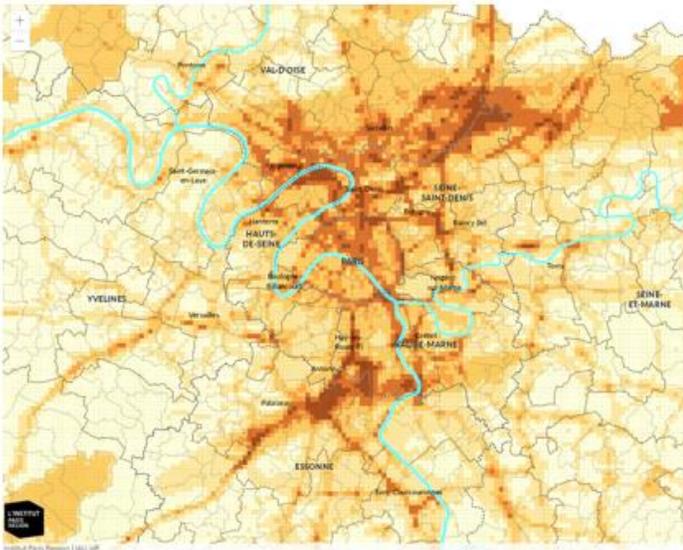
---

**social, développement territorial, transition écologique, santé environnementale et solidarités ? Favoriser l'émancipation citoyenne dans un environnement contraint par des chocs et des stress climatiques ?** Ces questions sont au cœur de la feuille de route dédiée à la résilience et à la transition écologique du Département de la Seine-Saint-Denis. Nos politiques publiques, nos plans d'actions dessinent chaque jour des solutions et des perspectives pour concilier l'adaptation aux bouleversements écologiques et l'émergence d'un « futur viable » pour nos habitants.

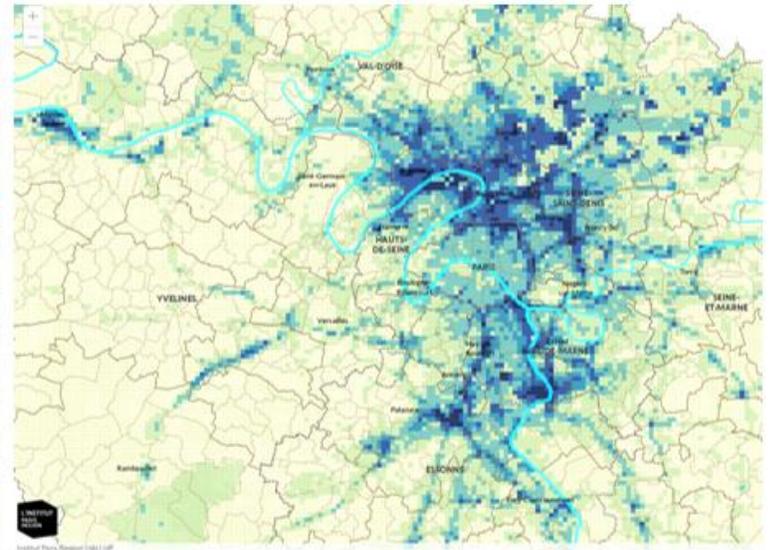
Un paradoxe de notre territoire, c'est que la majorité de celles et ceux qui l'habitent contribuent moins que la moyenne des français aux émissions de gaz à effet de serre et aux pollutions. Et pourtant, ils sont plus exposés à leurs conséquences, vivant dans des logements souvent suroccupés, mal isolés, bordant des infrastructures polluantes ou insérés dans des espaces fortement minéralisés, ayant moins accès à des solutions comme l'alimentation saine ou la rénovation de leurs logements. Voilà quelques facteurs qui expliquent la vulnérabilité du territoire et de ses habitants. Ils motivent une mobilisation importante de moyens publics, que les transformations du territoire permises par les Jeux Olympiques et Paralympiques ou le Grand Paris Express viennent illustrer. Mais ces transformations ne permettent pas encore de dépasser un malentendu fréquemment évoqué dès lors qu'on évoque des solutions liées à la transition écologique : **en plus d'éléments objectifs démontrant qu'ils sont moins contributeurs et plus exposés aux pollutions, qu'ils ont moins facilement accès à des solutions pour s'en prémunir, les habitants les plus modestes se sentent encore trop souvent exclus de la transition écologique, quand ses objectifs ne sont pas perçus comme infantilisants.**

## Introduction

Ainsi, dès lors que l'on croise les données d'exposition aux risques et aux pollutions et la présence de populations vulnérables, du fait des conditions de vie, de la composition des foyers ou des revenus disponibles, on observe le statut singulier de la Seine-Saint-Denis en Île de France :



Multi-expositions environnementales  
@Institut Paris Région - INERIS



Secteurs multi-exposés ET populations vulnérables  
@Institut Paris Région - INERIS

*La cartographie de l'exposition aux nuisances et aux pollutions évolue dès lors qu'elle est croisée avec les données de vulnérabilités des populations*

Cette réalité nous invite alors à dépasser une vision dite « aléa-centrée » des politiques publiques, qui appellerait des solutions techniques aux risques climatiques sans prendre en compte leurs impacts sociaux et sanitaires. L'enjeu de la transition écologique est aussi de répondre aux besoins fondamentaux de nos habitants, protéger et prendre soin, tisser des liens et susciter le développement de filières et d'emplois accessibles et vertueux, dans le contexte de la multiplication des chocs et des stress climatiques. Cette feuille de route est ainsi construite autour d'une double ambition : **l'écologie populaire et la résilience territoriale. Nous voulons développer notre capacité à anticiper, à atténuer et à répondre aux perturbations et aux crises, en réduisant l'exposition et la vulnérabilité des bâtiments, des infrastructures et des**

## Pourquoi une feuille de route départementale d'adaptation au changement climatique et à la résilience ?

### Introduction

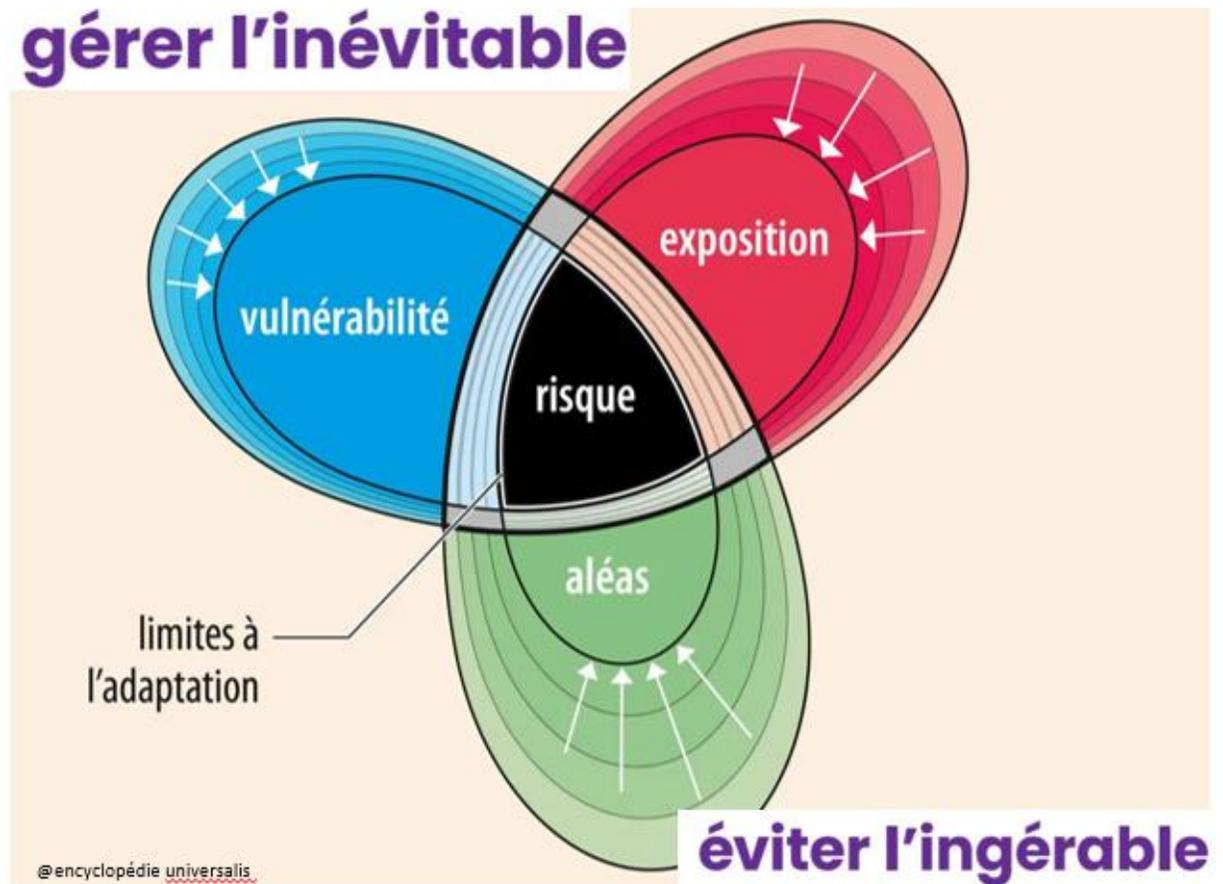
---

habitants. Et nous voulons poursuivre ces objectifs en limitant l'ampleur des aléas liés aux bouleversement écologiques : **en conciliant la création de richesses, leur juste redistribution et la réduction de nos pollutions et de nos nuisances.**

Cette ambition irrigue quatre orientations :

- **Prévenir et réduire** les impacts du changement climatique sur le territoire, en atténuant l'empreinte écologique de la collectivité et l'exposition de la population à la pollution et aux nuisances ;
- **Adapter** le territoire au changement climatique, pour garantir la capacité des habitant.es à faire face aux aléas climatiques et aux futurs chocs à venir ;
- **Protéger les plus fragiles** face aux crises et en limiter les conséquences humaines ;
- Renforcer **l'exemplarité et les capacités administratives** du Département face aux crises.

## Introduction



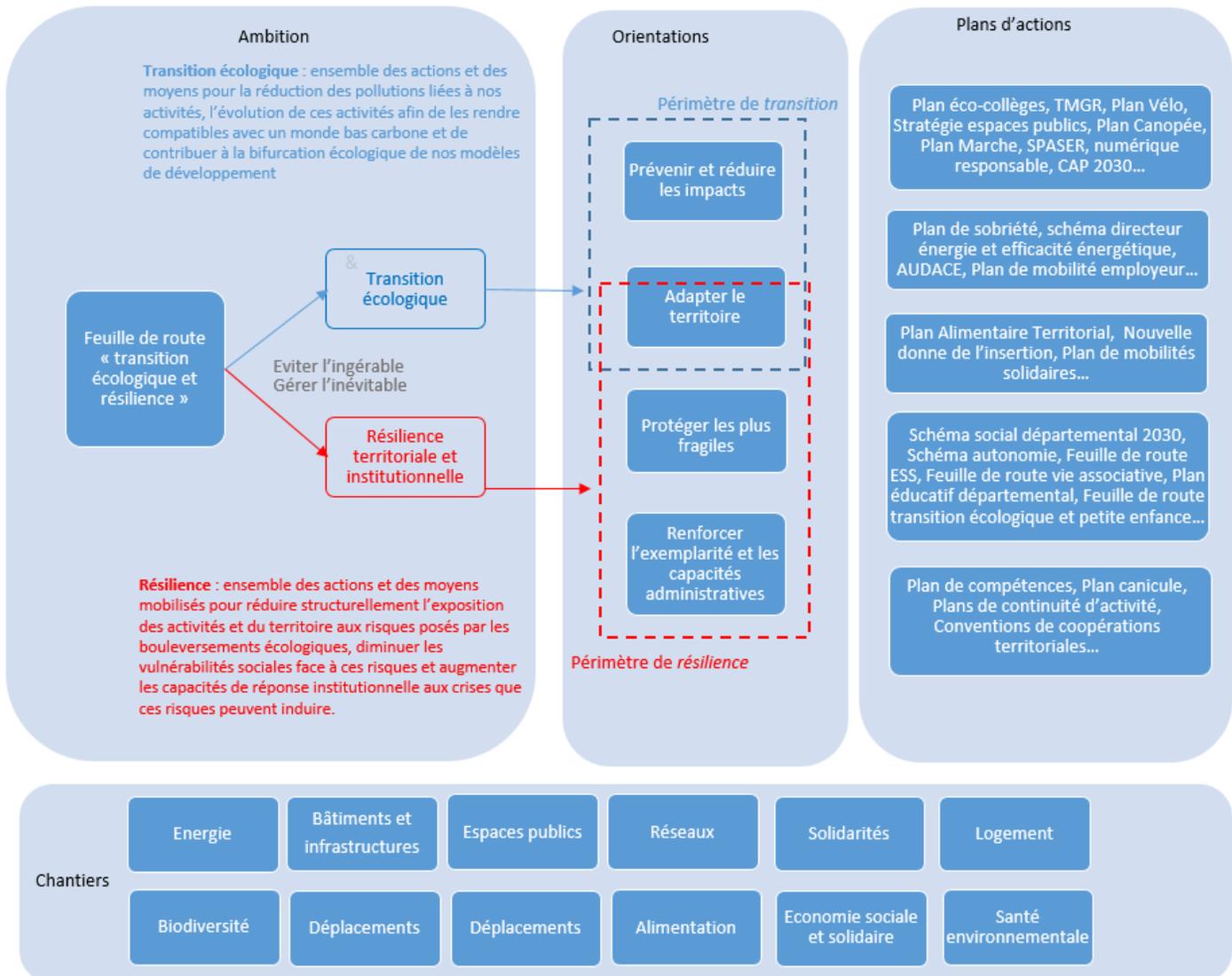
*Gérer l'inévitable, éviter l'ingérable : une représentation des leviers que le Département peut activer pour lutter contre les effets du changement climatique et vivre avec les effets déjà existants*

Notre approche entend **décloisonner** ces enjeux, penser les projets dans toute leur transversalité pour ne **plus opposer les politiques d'atténuation et d'adaptation**. C'est pourquoi, par exemple, l'enjeu bâtimentaire traverse les trois premières orientations de la feuille de route : il embarque à la fois des questions **de réduction de l'impact écologique** des chantiers du Département et de recours à l'économie circulaire, de **rafraîchissement** et d'isolation pour s'adapter aux fortes chaleurs, des questions d'ouverture de ces équipements à la population en cas de crise et de création de **lieux refuges** et d'espaces d'entraide locale sur le territoire.

## Pourquoi une feuille de route départementale de la transition écologique et à la résilience ?

### Introduction

**Planifier, systématiser, inventer** : inspirée par ces trois principes, la feuille de route transition écologique et résilience 2025 – 2030 s’inscrit dans la continuité des engagements pour l’égalité environnementale face à l’urgence climatique. Elle s’inspire de ses résultats pour en renforcer la portée et en institutionnaliser l’approche. **Ces trois principes sont déclinés, pour chacune des 4 orientations de la feuille de route, en projets. Ils sont présentés pour chaque orientation et détaillés ensuite par objectifs.**



Représentation schématique de la feuille de route pour la transition écologique et la résilience

## Introduction

---

Cette feuille de route illustre notre compréhension des enjeux posés par les bouleversements écologiques pour l'habitabilité du territoire et la continuité d'activité du Département. Elle assume les incertitudes qui subsistent sur les impacts territoriaux et sociaux de ces changements, la nécessité d'inventer des méthodes et des approches qui nous permettent de « ne pas être surpris d'être surpris », face aux crises et aux chocs redoutés.

Ces incertitudes justifient le développement d'études et d'expérimentations, d'une sorte de tâtonnement créatif et collectif pour améliorer la résilience du territoire et de l'institution départementale, renforcer les capacités des habitants et des acteurs, définir l'organisation de l'administration en temps de crise. A nouveau, ces objectifs n'ont de sens qu'au service d'une ambition partagée et centrale pour le Département : concilier le développement du territoire, les solidarités et la justice sociale.

### Les conditions d'élaboration de la feuille de route

La feuille de route transition écologique et résilience du Département est le fruit **de deux années** de travail, organisées de manière incrémentale : d'abord un projet collectif d'élèves de l'INET fin 2022, prolongé par le prototypage d'un diagnostic de vulnérabilités, puis par de nombreux temps d'échanges internes, rythmés par des sessions de jeu sérieux sur la résilience territoriale. Un deuxième projet collectif de l'INET a été accueilli fin 2024 pour accompagner le Département dans l'élaboration d'un plan d'action dédié à la santé environnementale, dont les recommandations sont également reprises dans cette feuille de route.

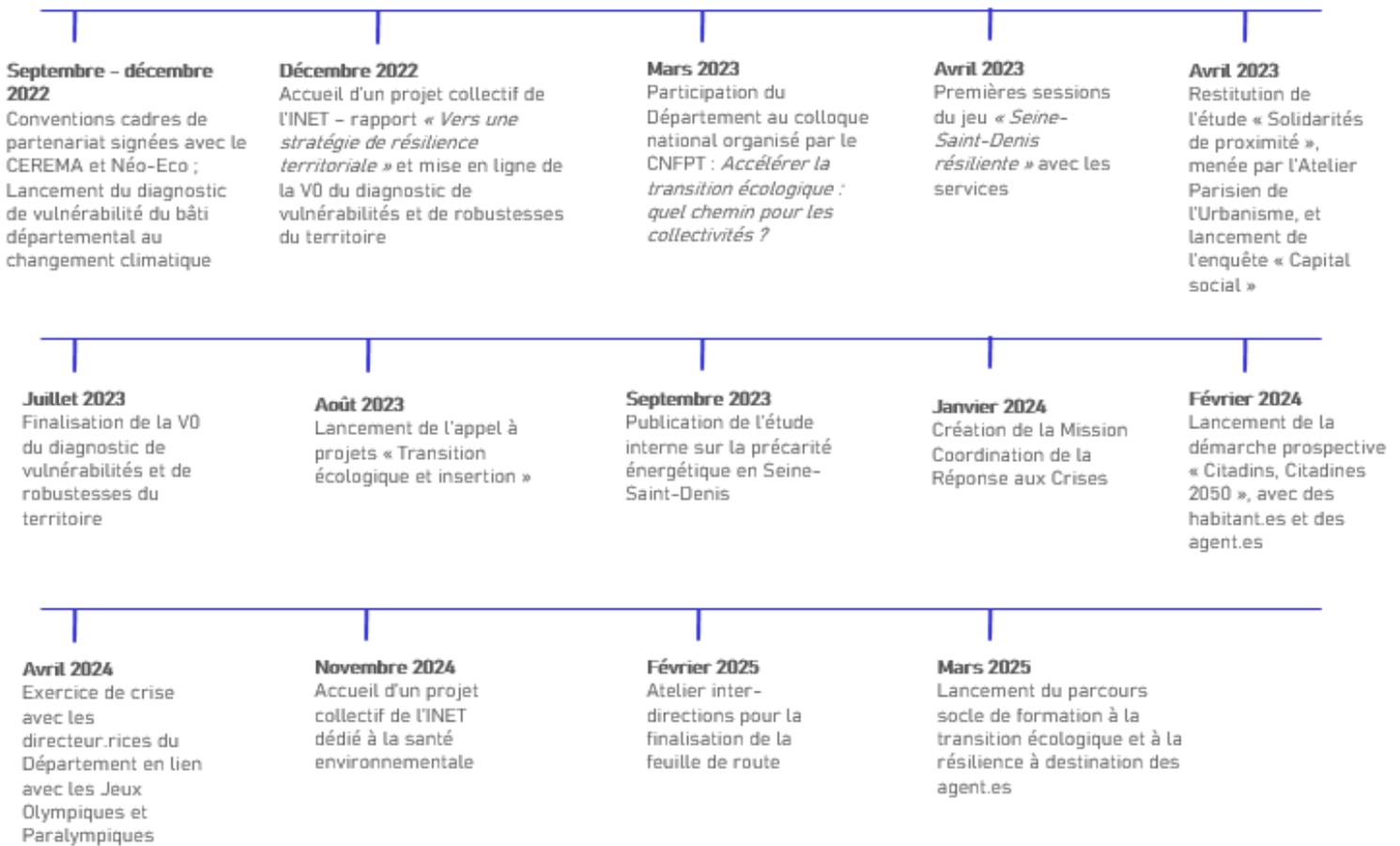
Puis, la conduite d'études partenariales ou internes, sur le lien social avec l'APUR ou la précarité énergétique par exemple, études qui nous ont aidé à prioriser nos enjeux et qui ont révélé de nouvelles priorités pour nos politiques publiques de transition écologique.

Enfin, cette feuille de route se nourrit des enseignements tirés de nos projets, menés au titre des engagements pour l'égalité environnementale face à l'urgence climatique, issus d'expérimentations comme la carte alimentation durable Vital'im ou de la prise en

## Pourquoi une feuille de route départementale de la transition écologique et à la résilience ?

### Introduction

compte des principes de l'économie circulaire dans de nombreux chantiers de construction ou de réhabilitation. Son **élaboration est concertée et partenariale, nourrie par nos actions, inspirée par nos expérimentations et éclairée par nos études.**



Quelques étapes clés de l'élaboration de la feuille de route

## Introduction

---

Parce que nous croyons aux vertus de l'expérimentation et de la co-construction, **cette feuille de route propose des principes et des orientations, plutôt qu'un plan d'actions figé pour les cinq années à venir**. Elle propose des balises et une grille de lecture pour l'action départementale, plutôt que d'en contraindre l'expression. Elle affirme des partis-pris méthodologiques qui s'inscrivent dans une vision de l'innovation inspirée par les valeurs du service public et de l'intérêt général :

- Faire avec l'incertitude et reconnaître les vertus des expérimentations pour préfigurer une action publique à plus large échelle ;
- Agir où on le peut, pour démontrer l'utilité de nos engagements, et chercher à fédérer autour de nos initiatives pour en faciliter la traduction à d'autres échelles, par d'autres acteurs ;
- Bâtir de nouveaux outils d'aide à la décision pour systématiser la prise en compte des enjeux de résilience territoriale et de santé environnementale dans toutes nos décisions ;
- Considérer la réponse aux besoins sociaux et la recherche de justice sociale comme points de départ de nos objectifs de transition écologique et de résilience ;
- Savoir nous effacer et soutenir des initiatives de transition écologique « pair à pair » ;
- Cultiver notre exemplarité pour légitimer notre engagement ;
- Savoir prendre appui sur les crises pour inventer des réponses qui modifient durablement nos modèles de développement.

### **Les objectifs prioritaires de la feuille de route**

1. **Atteindre une réduction de 30% des émissions carbone du Département d'ici 2030**, avec les leviers principaux suivants :
  - Restauration collective : réduction de 30 % des émissions de gaz à effet (GES) de serre d'ici 2030

## Pourquoi une feuille de route départementale d'adaptation au changement climatique et à la résilience ?

### Introduction

---

- Déplacements : visiteurs et agents (domicile travail et trajets professionnels) : réduction de 25 % des émissions de GES d'ici 2030, dont réduction de 33% des émissions de la flotte de véhicules de service (poursuite de l'électrification et réduction de la flotte de 26%)
  - Energie : réduction de 45% des émissions de GES liées aux consommations de fluides d'ici 2030
  - Numérique : réduction de 20% des émissions de GES liés aux équipements (terminaux et serveurs)
2. **100 % des voies départementales adaptées à la pratique du vélo à l'horizon 2030 et 100 % des sites départementaux équipés en stationnements vélo** (collèges, parcs, circonscriptions de services social, crèches...)
  3. **100% d'alimentation saine et durable dans la restauration collective du département à horizon 2030** (restaurants administratifs, collèges, crèches, ASE...)
  4. **35 hectares supplémentaires d'espaces verts** d'ici 2030
  5. **Végétaliser et ouvrir au public les bassins des Brouillards, de la Molette, du Pont-Yblon et de Coubron à horizon 2030**
  6. **100% de cours Oasis dans les collèges départementaux d'ici 2030**, dont 50% ouvertes au public, et 50% des jardins de crèches réaménagés
  7. **50% des parvis de collèges et de gare du Grand Paris Express végétalisés et désimperméabilisés à horizon 2030**
  8. **Zéro artificialisation nette d'ici 2030 dans les projets d'aménagement et d'équipements départementaux**

## Pourquoi une feuille de route départementale d'adaptation au changement climatique et à la résilience ?

### Introduction

---

9. Maintenir une **protection décennale du territoire face aux inondations** en dimensionnant les futurs ouvrages et en adaptant l'existant au changement climatique
10. **10.000m<sup>2</sup> de toitures et ombrières photovoltaïques en autoconsommation collective d'ici 2030** et 100% des bâtiments départementaux proches de réseaux de chaleur urbains raccordés d'ici 2030
11. Intégrer des clauses **d'économie circulaire dans 100% des opérations d'aménagement, de construction et de réhabilitation** du Département à horizon 2030
12. **21.000 ménages par an accompagnés pour diminuer leur exposition à la précarité énergétique**, par la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau et la rénovation de leur logement
13. Définir un plan d'action **pour réduire l'exposition des jeunes enfants** aux perturbateurs endocriniens et autres polluants, au travers d'un programme exploratoire auprès de crèches pilotes
14. **15 hectares supplémentaires de terrains départementaux mis à disposition d'agriculteurs urbains**
15. **50M€ consacrés à la rénovation énergétique et à la diminution de la vulnérabilité climatique** des bâtiments départementaux chaque année
16. Labeliser **20 lieux refuges sur le territoire d'ici 2030**, partant des **lieux de solidarité** du quotidien et des **équipements départementaux** dont l'ouverture au public est possible en temps de crise

## Pourquoi une feuille de route départementale de et à la résilience ?

### Introduction

---

17. Intégrer les questions de **justice environnementale** à la programmation et au fonctionnement de l'ensemble des futures **maisons des solidarités** départementales
18. Animer une **démarche partenariale auprès des communes** pour favoriser la prise en compte **des solidarités de proximité et des collectifs informels** comme vecteurs de résilience territoriale en période de crise, notamment dans les **Plans Communaux de Sauvegarde**
19. Déployer une **offre de formation des jeunes de 16-25 ans aux enjeux de transition écologique et de justice climatique**, pour favoriser leur engagement citoyen et leur insertion dans les métiers de la transition écologique, en complément des actions menées pour la petite enfance et les collégien.nes
20. Définir un plan **d'accueil et d'inclusion des personnes migrantes** en Seine-Saint-Denis sur la base des résultats du programme européen WELDI (Welcome and Empowerment for Local Dignified Integration)
21. **Pondérer à 20% minimum les clauses environnementales et sociales de l'ensemble des marchés départementaux**, notamment pour les marchés de travaux liés à l'énergie et aux déplacements
22. **Intégrer des clauses d'éco conditionnalités systématisées dans les coopérations associatives du Département**, représentant 2,5% de son budget
23. **500 agent.es ayant intégré le dispositif d'Agents volontaires** à horizon 2030
24. **5000 agent.es formés aux enjeux de la transition écologique** et de la résilience territoriale et **1000 agent.es formés aux gestes qui sauvent** à horizon 2030

## Introduction

---

25. Définir la cartographie des fonctions vitales du Département et un Plan de Continuité d'Activité par service départemental à horizon 2030

## Prévenir et réduire les impacts du changement climatique sur le territoire



*Depuis quelques jours, l'électricité est rationnée. Les nouveaux compteurs détectent chaque appareil et leur attribuent un quota de consommation. Priorité aux congélateurs, réfrigérateurs, tranches horaires pour les climatiseurs, lave-linge, etc. Les volets sont fermés bien que depuis les travaux d'isolation réalisés dans l'immeuble, cela ne serve plus vraiment à conserver la chaleur, mais à se cacher.*

*Je l'avoue, j'ai une addiction au scrabble en ligne alors que le temps sur ordi est lui aussi rationné. Alors je ruse. J'utilise la moitié de mon temps Internet, et puis je vais brancher ma tablette sur une prise pour appareil ménager (pas une prise de lampe, il est interdit de les allumer dans la journée).*



Futur imaginé par Lucette, habitante de Noisy-le-Sec dans le cadre du projet Citadins, Citadines 2050 (Université de la Pluralité)



Chantier du gymnase, terrain sportif du collège Marcel Cachin au Blanc-Mesnil, ©Bruno Lévy

## Limiter l'ampleur des aléas climatiques

Le Département, à travers l'adoption et la mise à jour de ses plans sectoriels (transports, bâtiments, achats publics, numérique, végétalisation...), prend sa part dans l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, et dans la réduction de l'empreinte carbone de ses activités. Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ont accéléré cette dynamique, laissant un héritage matériel structurant : amélioration de la qualité de l'eau, végétalisation des espaces publics, rééquilibrage des usages des routes, nouveaux franchissements et infrastructures de mobilité durable... Ces projets préfigurent les transformations à venir, comme l'extension du tramway T1, le TZEN 3 ou le Grand Paris Express. Tous répondent à l'ambition de préserver les ressources naturelles, réduire les émissions et fixer de nouveaux standards pour un territoire plus sain et agréable à vivre.

Cette première orientation de la feuille de route présente les actions menées pour préserver et diffuser la nature en ville, favoriser la biodiversité, préserver la population des nuisances et des pollutions, et pour privilégier la sobriété dans l'usage des ressources. L'ensemble de ces actions vise à limiter les pollutions pour **éviter l'ingérable**.

### Nos six objectifs prioritaires :

1. Atteindre une **réduction de 30% des émissions carbone** du Département d'ici 2030, avec les leviers principaux suivants :
  - **Restauration collective** : réduction de 30 % des émissions de gaz à effet (GES) de serre d'ici 2030
  - **Déplacements** : visiteurs et agents (domicile travail et trajets professionnels) : réduction de 25 % des émissions de GES d'ici 2030, dont réduction de 33% des émissions de la flotte de véhicules de service (poursuite de l'électrification et réduction de la flotte de 26%)
  - **Energie** : réduction de 45% des émissions de GES d'ici 2030

## Orientation 1

## Prévenir et réduire les impacts du changement climatique sur le territoire

- **Numérique** : réduction de 20% des émissions de GES liés aux équipements (terminaux et serveurs)
- 2. 100 % des **voies départementales adaptées à la pratique du vélo** à l'horizon 2030 et 100 % des sites départementaux (collèges, parcs, circonscriptions de services social, crèches...) équipés en **stationnements vélo**
- 3. 100% **d'alimentation saine et durable** dans la restauration collective du département à horizon 2030 (restaurants administratifs, collèges, crèches, ASE...)
- 4. Des **clauses d'économie circulaire dans 100% des opérations d'aménagement, de construction et de réhabilitation** du Département à horizon 2030
- 5. **35 hectares supplémentaires d'espaces verts** d'ici 2030
- 6. **Végétaliser et ouvrir au public les bassins** des Brouillards, de la Molette, du Pont-Yblon et de Coubron à horizon 2030.

## Les actions prioritaires

<p><b>Planifier : au travers de plans d'actions et d'investissement pluriannuels, guidés par des objectifs de transition écologique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique</li> <li>• Développement des espaces labellisés Natura 2000</li> <li>• Renouvellement et développement des plans de gestions forestière</li> <li>• Déploiement du schéma AUDACE 2024-2033 (Assainissement Urbain Départemental et Actions Concertées pour l'Eau)</li> <li>• Adoption du Plan de Mobilités Solidaires</li> <li>• Adoption du nouveau Plan de Mobilité Employeur</li> <li>• Réduction et électrification de la flotte de véhicules de service du Département</li> <li>• Mise à jour du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement : identification des zones de « ressourcement » sur le territoire (cours Oasis, forêts urbaines, espaces d'agriculture urbaine...)</li> <li>• Définition d'un projet de territoire et d'un schéma directeur pour les canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis</li> <li>• Aménagement des 16 nouveaux pôles gares du Grand Paris Express dans une logique de résilience : développement des mobilités actives et de l'intermodalité, rafraîchissement de l'espace public et résilience, utilisation de matériaux éco-conçus et recyclage des déchets de chantiers...</li> <li>• Adoption du plan de végétalisation des bassins de rétention (végétalisation des bassins des Brouillards, de la Molette, du Pont-Yblon et de Coubron)</li> <li>• Développement d'espaces naturellement rafraîchis sur le territoire (cours oasis, jardins de crèche, ASE, CDEF...)</li> <li>• Extension du parc de la Bergère</li> <li>• Création du 9e parc départemental de l'Aire des Vents, et extension du parc du Sausset sur le parvis de gare de Villepinte</li> <li>• Rénovation énergétique du bâti départemental et des équipements soutenus par le Département</li> <li>• Aménagement de nouveaux itinéraires cyclables et continuer d'investir pour le développement des transports en communs d'ici 2028</li> <li>• Déploiement des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et de réduction de l'empreinte carbone de l'offre alimentaire dans la</li> </ul>
---	--

## Orientation 1

## Prévenir et réduire les impacts du changement climatique sur le territoire

	<p>restauration collective du Département, en dépassant les exigences de la loi EGALIM</p>
<p><b>Systematiser :</b>  <b>développer des outils de pilotage,</b>  <b>promouvoir de nouvelles règles de fonctionnement,</b>  <b>former les agents</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes d'opportunité/de faisabilité pour la mise en place d'outils de protection du foncier (ZAP, PAEN)</li> <li>• Développement d'outils de pilotage pour intégrer la biodiversité aux opérations d'aménagement du Département (outil SIG Canopée, baromètre d'aménités)</li> <li>• Adaptation de l'étude SESAME (Services Ecosystémiques rendus par les Arbres, Modulés selon l'Essence), pour adapter le choix des palettes végétales utilisées</li> <li>• Etude pour localiser, cartographier, mieux gérer et valoriser les sources d'eau douce du territoire avec le CEREMA</li> <li>• Actualisation du Programme Type Environnemental des collèges, des bâtiments départementaux et des infrastructures / de l'espace public</li> <li>• Lancement d'un plan de travail inter-directions pour le diagnostic de la qualité des sols dans les Espaces d'Accueil du Jeune Enfant du Département</li> <li>• Soutien à la décarbonation de la logistique, notamment via l'appel à projet AGIR ou le récent appel à projet dédié à la logistique de l'aide alimentaire</li> <li>• Recours systématique à la filière REP (Responsabilité élargie des Producteurs) et à leurs éco-organismes, notamment pour les déchets spécifiques aux travaux de voirie, en lien avec la future stratégie de maintenance du patrimoine routier du Département</li> <li>• Intégration de l'économie circulaire dans l'ensemble des marchés de travaux</li> <li>• Mise en œuvre du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsable, outil de pilotage des achats publics</li> <li>• Prendre part au plaidoyer pour l'apaisement des axes routiers et du périphérique, en lien avec le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, avec les collectivités engagées dans cette démarche</li> </ul>
<p><b>Expérimenter :</b>  <b>tenter de nouvelles approches,</b>  <b>inventer</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des zones humides dans les parcs</li> <li>• Acquisition du foncier Ville Evrard pour créer un jardin thérapeutique</li> <li>• Développement du stationnement de véhicules électriques et de vélos sur les routes départementales, implantation de bornes de recharge</li> </ul>

## Orientation 1

## Prévenir et réduire les impacts du changement climatique sur le territoire

<p><b>de nouvelles pratiques</b></p>	<p>électrique et de stationnement vélos aux abords des collèges et des équipements départementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagnes de diagnostic dans les équipements pour identifier l'exposition à certains polluants des usager.es ou des professionnel.les du Département</li> <li>• Etude d'opportunité pour créer une ressourcerie interne sur les centres d'exploitation de la voirie</li> <li>• Soutien et développement d'expérimentations d'éco-matériaux innovants et déploiement d'un kit d'économie circulaire à destination des chargé.es d'opérations et des services juridiques</li> <li>• Mise en ligne d'une cartographie des acteurs de l'économie circulaire du territoire</li> <li>• Installer des récupérateurs d'eau de pluie lors d'opérations d'aménagement urbain ou de rénovation d'équipements</li> <li>• Récupérer et réutiliser l'eau du canal au parc de la Bergère</li> <li>• Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour produire et expérimenter des bordures de voirie éco-conçue</li> </ul>
<p><b>Suivre et évaluer : installer des logiques d'amélioration continue</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Total des émissions de GES sur le territoire</li> <li>• Quantité des déchets évités</li> <li>• Part modale des déplacements sur le territoire</li> <li>• Nombre de bassins végétalisés, et ouverts au public</li> <li>• Nombre et m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs de crèches et PMI végétalisés</li> <li>• Part des collèges dotés d'une Cour oasis</li> <li>• Part des espaces publics végétalisés, notamment sur la voirie départementale et les parvis de ses équipements</li> </ul>

## Adapter le territoire au changement climatique



*Il fait trop chaud. Je dois aller faire cette course. Et les personnes âgées qui sont seules. Il faut aller les rechercher pour les courses. Je monte les escaliers pour chercher chacune. Il y en a qui restent plusieurs jours sans sortir à cause de la canicule. Elles sont trop seules. Même si elles ont de l'argent, elles ne peuvent pas sortir. Je vais leur ramener leurs courses. J'y vais d'abord toute seule. J'achète. Quand les sacs sont pleins, j'appelle mes enfants pour qu'ils viennent m'aider à porter. Ils font le tour des mamies pour leur apporter leurs sacs. Et c'est du sport ! C'est physique quand on est aussi loin.*



Futur imaginé par Niouma, habitante de Noisy-le-Sec, dans le cadre du projet Citadins, Citadines 2050 (Université de la Pluralité)



Atelier organisé par le Potager du Grand Paname à destination des jeunes de l'ASE © Bruno Lévy

## Réduire l'exposition aux aléas climatiques

Si le Département prend sa part dans la prévention et la réduction des nuisances et des pollutions, son pouvoir d'agir à ce sujet reste limité par rapport aux émissions nationales et internationales, qui ont de fait un impact sur le territoire. Il est en revanche plus élevé concernant les actions à mettre en place pour réduire le niveau d'exposition de la population à ces aléas. Le Département peut en effet agir pour garantir la capacité de la population, des agent.es et des infrastructures départementales à y faire face et pour préparer le territoire aux futurs chocs à venir. Cette orientation vise à **gérer l'inévitable**, faire face aux effets négatifs des émissions et des pollutions passées.

Ces enjeux sont d'autant plus prégnants en Seine-Saint-Denis que le territoire compte 40% de ses habitant.es dans des quartiers Politique de la Ville, qui cumulent un certain nombre d'inégalités (accès au logement et à des espaces de fraîcheur, précarité alimentaire et énergétique...). Ces inégalités amplifient les effets du changement climatique : pendant la canicule de 2003, la Seine-Saint-Denis a subi une surmortalité de 160% par rapport à la moyenne nationale.

Il s'agit ainsi à la fois de réduire l'exposition des habitant.es aux risques liés aux changements climatiques (chaleur, inondation, retrait-gonflement des argiles et risques sanitaires), et de renforcer nos capacités face aux crises. Cela passe, par exemple, par notre autonomie en eau et en énergie, par le rafraîchissement de nos espaces publics, par la prévention des ruptures d'approvisionnement, alimentaire et énergétique en particulier, par l'adaptation de nos bâtiments et des logements à la chaleur... pour absorber les chocs sans que les personnes les plus vulnérables en soient les premières victimes, et pour protéger nos infrastructures et nos réseaux. Il s'agit également de participer à la prévention des maladies liées à l'environnement, notamment chez l'enfant.

**Nos neuf objectifs prioritaires :**

7. **50% des parvis de collèges et de gare du Grand Paris Express végétalisés et désimperméabilisés à horizon 2030**
8. **Zéro artificialisation nette d'ici 2030 dans les projets d'aménagement et d'équipements départementaux**
9. Maintenir une **protection décennale du territoire face aux inondations** en dimensionnant les futurs ouvrages et en adaptant l'existant au changement climatique
10. **10.000m<sup>2</sup> de toitures et ombrières photovoltaïques en autoconsommation collective d'ici 2030** et 100% des bâtiments départementaux proches de réseaux de chaleur urbains raccordés d'ici 2030
11. **Intégrer des clauses d'économie circulaire dans 100% des opérations d'aménagement, de construction et de réhabilitation du Département à horizon 2030**
12. **21.000 ménages par an accompagnés pour diminuer leur exposition à la précarité énergétique**, par la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau et la rénovation de leur logement
13. Définir un plan d'action **pour réduire l'exposition des jeunes enfants** aux perturbateurs endocriniens et autres polluants, au travers d'un programme exploratoire auprès de crèches pilotes
14. **15 hectares** supplémentaires de terrains départementaux mis à disposition **d'agriculteurs urbains**
15. **50M€ consacrés à la rénovation énergétique** et à la diminution de la vulnérabilité climatique des bâtiments départementaux chaque année

## Les actions prioritaires

<p><b>Planifier : au travers de plans d'actions et d'investissement pluriannuels, guidés par des objectifs de transition écologique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redécouverte de la Vieille Mer</li> <li>• Développement de plans dédiés (plan Frais, plan Grand Chaud)</li> <li>• Mise en œuvre des plans dédiés à la rénovation du bâti départemental (plan éco-collèges, plan Cap 2030 pour les établissements culturels, plan de rénovation des sites déconcentrés...)</li> <li>• Mise en œuvre du Plan Canopée</li> <li>• Relance de l'Alliance Départementale de Lutte contre la Précarité Energétique</li> <li>• Création d'un Pôle d'Innovation Sociale et Ecologique départemental à Bondy</li> <li>• Nouveau chantier du Plan Alimentaire Territorial dédié aux Paysages alimentaires, et lancement d'une expérimentation dédiée au Pôle d'Innovation Sociale et Ecologique</li> </ul>
<p><b>Systematiser : développer des outils de pilotage, promouvoir de nouvelles règles de fonctionnement,</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration des enjeux de vulnérabilité climatique aux plans d'investissement du Département et à sa programmation de travaux</li> <li>• Mise à jour des données climatiques sur lesquelles se basent le Département dans ses actions de prévention et de lutte contre les aléas climatiques</li> <li>• Intégration en amont de la construction des nouveaux équipements d'une réflexion sur la modularité des espaces et des usages</li> <li>• Densification des espaces déjà existants pour viser la zéro artificialisation de l'espace public, et occupation des fonciers vacants par des projets transitoires et réversibles, de renaturation ou d'agriculture urbaine</li> <li>• Diversification énergétique des approvisionnements (Réseaux de Chaleur Urbains, solaire...)</li> <li>• Accompagnement des Plans Communaux et Intercommunaux de Sauvegarde pour l'intégration de nouveaux risques, notamment celui de rupture d'approvisionnement alimentaire</li> <li>• Structuration, valorisation et essaimage de filières d'avenir, à même de répondre à l'urgence écologique et sociale du territoire</li> <li>• Déploiement du Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie (SLIME) départemental, ECOGIE, pour massifier le repérage, l'orientation et l'accompagnement des publics concernés, avec un objectif de 1000 visites à domicile par an</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribution de 20.000 kits ecEAUnome par an aux habitant.es</li> <li>• Formation des travailleurs sociaux du Département et des CCAS à la précarité énergétique</li> </ul>
<p><b>Expérimenter : tenter de nouvelles approches, inventer de nouvelles pratiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doter les espaces publics, les parcs et les pistes cyclables du Département de dispositifs d'ombrages et de systèmes d'infiltration d'eau résilients</li> <li>• Programme d'installation de petits équipements de rafraîchissement</li> <li>• Cartographie des îlots de fraîcheur sur le territoire</li> <li>• Ouvrir les espaces et équipements départementaux à la population en cas de fortes chaleurs ou d'aléas climatiques</li> <li>• Développement des projets en sous-sols naturellement rafraîchis</li> <li>• Mobilisation des acteurs privés du territoire pour la mise à disposition d'espaces rafraîchis (jardins privés, cours d'immeubles, bailleurs, entreprises...)</li> <li>• Ajout de brumisateurs d'eau dans les kits ecEAUnome distribués aux habitant.es</li> <li>• Développement d'un fichier type « CHALEX » dédié aux occupant.es de passoires thermiques</li> <li>• Campagne de communication sur les gestes à adopter en situation de canicule dans les logements mal isolés</li> <li>• Accompagnement des ménages exposés au risque de retrait gonflement des argiles</li> <li>• Récupération de la chaleur des eaux grises</li> <li>• Publication d'un AMI pour mutualiser les espaces alimentaires équipés, pour en densifier les usages</li> </ul>
<p><b>Suivre et évaluer : installer des logiques d'amélioration continue</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Part des bâtiments identifiés comme vulnérables aux fortes chaleurs</li> <li>• Pourcentage de la population à 15 minutes à pieds d'un espace rafraîchi, surface d'espaces verts ouverts au public</li> <li>• Production d'énergie électrique photovoltaïques sur les sites d'implémentation</li> <li>• Efficacité énergétique (ratio kWh/m2 – CO2/m2)</li> <li>• Consommation de chaleur urbaine</li> <li>• Consommation de gaz</li> <li>• Consommation électrique</li> <li>• Nombre de sites raccordés aux réseaux de chaleur</li> <li>• Nombre de sites équipés de centrales photovoltaïques</li> <li>• Nombre de ménages signalés en situation de précarité énergétique</li> <li>• Nombre de visites à domicile dans le cadre du SLIME</li> <li>• Nombre d'agriculteur.rices urbain.es soutenu.es par le Département</li> </ul>

## Orientation 2

---

## Adapter le territoire au changement climatique

---

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de bénéficiaires de formations d'insertion aux métiers de la transition écologique</li></ul>
--	---

## Protéger les plus fragiles face aux crises



*Nous avons de plus en plus de bénévoles pour nous aider à cultiver les jardins sauvages. Nous organisons des ateliers de cuisine auprès des écoles, des crèches et c'est un franc succès ! Les gens redécouvrent les aliments simples et comment les cuisiner, retrouvent des saveurs. Ce n'est pas toujours gagné, je l'avoue. Car avec ces satanées machines qui te pondent des plats tout prêts, soi-disant "faites pour nous", les gens sont habitués à ne plus préparer et donc à du "tout cuit". C'est infect leurs machins là mais c'est pas cher. Donc tu penses bien que ça en séduit plus d'un. Franchement, les mesures du gouvernement qui prévoient des bonus aux personnes qui œuvrent dans une association à portée écologique, cela nous aide beaucoup à avoir des volontaires.*



Futur imaginé par une agente du Département dans le cadre du projet Citadins, Citadines 2050 (Université de la Pluralité)



Animation de la cabane des 1000 premiers jours à la Courneuve © Nicolas Moulard

## Faire du lien pour réduire les vulnérabilités

Si le pouvoir d’agir du Département est limité pour réduire les pollutions et les nuisances sur le territoire, et plus élevé sur les questions d’adaptation au changement climatique, son rôle est majeur dans la réduction des vulnérabilités sociales pour faire face aux crises. Par sa compétence et ses politiques publiques de solidarité, il peut agir pour limiter les conséquences humaines des changements à l’œuvre, et peut prévenir l’impact des chocs et des crises à venir en favorisant le lien social et en accompagnant les plus fragiles. Les stratégies qui se limitent en effet aux questions de planification ignorent souvent cette question, pourtant centrale puisque l’entraide de proximité est le premier facteur de résilience pour les populations.

La troisième orientation de la feuille de route entend ainsi informer et sensibiliser les habitant.es à la culture du risque, encourager, faciliter et soutenir les solidarités locales et de proximité, mobiliser la population sur les enjeux de justice environnementale, et réactiver et reconnaître les savoir-faire indispensables en temps de crises, en développant les compétences qui permettent leur émergence et en consolidant les réseaux bénévoles.

### Nos cinq objectifs prioritaires

16. Labeliser **20 lieux refuges sur le territoire d’ici 2030**, partant des **lieux de solidarité** du quotidien et des **équipements départementaux** dont l’ouverture au public est possible en temps de crise
17. Intégrer les questions de **justice environnementale** à la programmation et au fonctionnement de l’ensemble des futures **maisons des solidarités** départementales
18. Animer une démarche partenariale auprès des communes pour favoriser la prise en compte des solidarités de proximité et des collectifs informels comme

vecteurs de résilience territoriale en période de crise, notamment dans les Plans Communaux de Sauvegarde

19. Déployer une **offre de formation des jeunes de 16-25 ans aux enjeux de transition écologique et de justice climatique**, pour favoriser leur engagement citoyen et leur insertion dans les métiers de la transition écologique, en complément des actions menées pour la petite enfance et les collégien.nes
  
20. Définir un plan **d'accueil et d'inclusion des personnes migrantes** en Seine-Saint-Denis sur la base des résultats du programme européen WELDI (Welcome and Empowerment for Local Dignified Integration)

## Les actions prioritaires

<p><b>Planifier : au travers de plans d'actions et d'investissement pluriannuels, guidés par des objectifs de transition écologique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration des enjeux de transition écologique et de résilience territoriale dans l'ensemble des plans départementaux liés aux solidarités : autonomie, schéma social départemental 2030, petite enfance...</li> <li>• Développement et promotion d'un diagnostic de vulnérabilités et de robustesses territoriales</li> <li>• Intégrer les enjeux de résilience territoriale à la programmation de l'académie populaire de la santé</li> <li>• Soutenir les actions de transition écologique et d'alimentation durable menées dans les tiers-lieux autonomie, notamment via le nouveau chantier « paysages alimentaires » du Plan Alimentaire Territorial du Département</li> <li>• Consolidation de l'offre de loisirs et d'événements ouverts à toutes et tous, écoresponsables et valorisant les acteur.rices du territoire</li> <li>• Intégrer les enjeux de résilience territoriale à la programmation et au fonctionnement des futurs équipements départementaux de solidarité : maisons des aidant.es, maison des solidarités...</li> <li>• Créer une maison dédiée aux enjeux d'eau dans la ville</li> </ul>
<p><b>Systematiser : développer des outils de pilotage, promouvoir de nouvelles règles de fonctionnement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revisiter les critères d'évaluation des appels à projets départementaux en intégrant la question de contribution de nos partenaires au lien social et à la résilience territoriale</li> <li>• Développement d'une offre de formation à destination des associations sur les enjeux de résilience territoriale</li> <li>• Formation du secteur « aller vers » du service départemental de la relation usagers pour être en capacité de répondre à la demande en cas de crise, notamment via des campagnes d'appel</li> <li>• Développement d'un programme de formation interne à la question de travail social et de la transition écologique, suite à l'expérimentation DEFI-TR qui a donné lieu à la</li> </ul>

	<p>création de la chaire « travail social et transition écologique » de la Fédération des Acteurs de la Solidarité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement du volet « compétences vertes » du programme Seine-Saint-Denis Compétences</li> <li>• Développement des comités usagers et création d'un comité commun à l'ensemble des futurs services qui s'installeront dans les Maisons des solidarités, pour favoriser l'interconnaissance et la rencontre entre les publics</li> <li>• Implication des habitant.es dans les projets d'aménagement favorables à la santé</li> <li>• Plan de formation et de sensibilisation aux habitant.es aux gestes qui sauvent</li> <li>• Partenariat avec les communes, notamment au travers des Plans Communaux de Sauvegarde, sur le sujet des solidarités de proximité et du rôle des collectifs informels en temps de crise</li> </ul>
<p><b>Expérimenter : tenter de nouvelles approches, inventer de nouvelles pratiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de groupes de conversation entre usager.e d'un même service public</li> <li>• Lancement d'un groupe de travail interne dédié à la question des lieux refuges sur le territoire, pour les qualifier et définir leurs conditions d'ouverture au public en cas de crise</li> <li>• Traduction systématique en langue étrangère des supports de communication dédiés à la prévention des risques</li> <li>• Mise en place d'un exercice de crise grandeur nature dans l'espace public</li> <li>• Programme d'incubation de projets associatifs</li> <li>• Création d'une maison départementale numérique des associations et de l'engagement</li> <li>• Explorer l'opportunité de créer un réseau de volontaires sur le territoire</li> <li>• Transformer une maison de parc en un tiers-lieu</li> <li>• Développement d'ateliers de prévention à la santé environnementale dans les crèches (connaissances des risques liés à la pollution intérieure) et d'un accompagnement d'une crèche pilote pour réduire</li> </ul>

## Orientation 3

## Protéger les plus fragiles face aux crises

	<p>l'exposition des jeunes enfants aux perturbateurs endocriniens et autres polluants chimiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite d'une étude sur les partenariats entre services sociaux et acteurs environnementaux, pour mesurer l'intérêt social de ces partenariats et en envisager la multiplication, le cas échéant</li> <li>• Etude sur le rôle des collectifs informels d'habitant.es dans la gestion des crises</li> <li>• Etude sur l'accueil et l'intégration dans la vie locale des réfugiés climatiques en Seine-Saint-Denis</li> <li>• Etude sur l'impact du changement climatique sur la santé mentale des jeunes</li> </ul>
<p><b>Suivre et évaluer : installer des logiques d'amélioration continue</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'espaces d'entraide mis à disposition des habitant.es sur le territoire</li> <li>• Nombre de tiers-lieux autonomie</li> <li>• Nombre de bénéficiaires ayant participé à une action de transition écologique et sociale</li> <li>• Nombre de travailleurs sociaux formés à ces enjeux</li> </ul>

## Renforcer l'exemplarité et les capacités administratives face aux crises



*C'est encore une belle journée qui s'annonce, ensoleillée et sèche à en pleurer. Cela fait quatre mois qu'il n'a pas plu une seule goutte, un record pour une fin avril. En descendant la rue Jean Jaurès, Alma contemple les rangées de réservoirs d'eau de pluie sur les toits et n' imagine que trop bien les pauvres réserves qu'il y reste. La semaine dernière, la régie d'eau potable a acheminé des citernes d'eau au Clos Saint-Lazare et à la cité des 4000. Les habitant.e.s n'ont plus que leur deux entrées hebdomadaires aux bains publics pour se garantir une hygiène réglementaire.*



Futur imaginé par une agente du Département, dans le cadre du projet Citadins, Citadines 2050 (Université de la Pluralité)



Comité d'usager.es de la carte Icaria © Franck Rondot

## **Transformer les pratiques professionnelles**

La mise en œuvre des trois premières orientations présentées dans cette feuille de route doit être facilitée par le renforcement des capacités institutionnelles pour faire face aux crises et par l'activation de nouveaux modes de faire et de nouveaux outils de pilotage.

Il s'agit ainsi de mettre en capacité l'ensemble des agent.es sur ces questions, en passant par la formation et par la production de données et d'outils dédiés, de s'assurer du maintien des fonctions et services vitaux délivrés par le Département pour répondre aux besoins fondamentaux des habitant.es, de renforcer les coopérations territoriales et d'articuler les dispositifs publics qui répondent aux enjeux du changement climatique.

### **Nos cinq objectifs prioritaires**

- 21. Pondérer à 20% minimum les clauses environnementales et sociales de l'ensemble des marchés départementaux**, notamment pour les marchés de travaux liés à l'énergie et aux déplacements
- 22. Intégrer des clauses d'éco conditionnalités systématisées dans les coopérations associatives du Département**, représentant 2,5% de son budget
- 23. 500 agent.es ayant intégré le dispositif d'Agents volontaires** à horizon 2030
- 24. 5000 agent.es formés aux enjeux de la transition écologique** et de la résilience territoriale et **1000 agent.es formés aux gestes qui sauvent** à horizon 2030
- 25. Définir la cartographie des fonctions vitales du Département et un Plan de Continuité d'Activité** par service départemental à horizon 2030

## Les actions prioritaires

<p><b>Planifier : au travers de plans d'actions et d'investissement pluriannuels, guidés par des objectifs de transition écologique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les collectivités locales dans l'élaboration de leurs Plans Communaux et Intercommunaux de Sauvegarde</li> <li>• Suivre le groupe de travail de la Métropole du Grand Paris en amont de l'adoption réglementaire du PICS métropolitain en 2026</li> <li>• Déploiement d'un plaidoyer commun avec les collectivités du territoire, en tant que chef de file des questions de solidarités et de transition juste</li> <li>• Organiser l'activation d'une salle de crise équipée et rapidement opérationnelle</li> </ul>
<p><b>Systematiser : développer des outils de pilotage, promouvoir de nouvelles règles de fonctionnement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement du budget climat au sein de la collectivité</li> <li>• Déploiement du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)</li> <li>• Se saisir des instances décisionnelles existantes du Département pour y intégrer les objectifs de la feuille de route (revues de gestion et réunions budgétaires, comités stratégiques et de pilotage : foncier, aménagement, bâti, mobilité, biodiversité, solidarités, emploi, économie sociale et solidaire, restauration collective...), comités de sélection des appels à projets départementaux les plus structurants...</li> <li>• Développer les outils de visualisation cartographie et d'aide à la décision avec les données relatives au scénario de réchauffement à +4°C</li> <li>• Création d'observatoires des fragilités séquanodyonisiennes face au changement climatique afin de produire des données départementales fiables sur les domaines identifiés (énergie, alimentation...)</li> <li>• Cartographier les fonctions vitales de la collectivité, afin d'identifier l'ensemble des leviers activables pour répondre aux crises et pour limiter la perturbation de l'activité des services publics</li> </ul>

## Orientation 4

## Renforcer l'exemplarité et les capacités administratives face aux crises

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impulser, accompagner et suivre la mise en place de plans de continuité d'activité (PCA) par chaque direction pour assurer la continuité de service de la collectivité</li> <li>• Intégrer les enjeux de résilience dans les conventions de coopérations avec les communes</li> <li>• Harmoniser et perfectionner les procédures (fortes chaleurs, pollution de l'air...) et la comitologie de veille et de crise du Département</li> <li>• Améliorer le système des astreintes départementales</li> <li>• Identifier et former les ressources essentielles et les renforts mobilisables en cas de crise (dispositif agents volontaires...), dont le suivi pourrait s'appuyer sur le SIRH</li> <li>• Offre de formation « parcours socle » à destination de tous les agent.es du Département sur les questions de transition écologique et de résilience</li> <li>• Déployer le jeu sérieux « Seine-Saint-Denis résiliente » au sein des services</li> <li>• Intégrer des nouveaux modules métiers liés à la santé environnementale et à la gestion des crises dans le Plan de compétences du Département</li> <li>• Organisation d'ateliers de mise en situation de crises climatiques avec l'Ecole des Cadres</li> <li>• Analyser l'impact environnemental des subventions accordées par le Département</li> <li>• Intégration des enjeux de résilience territoriale dans l'ensemble des marchés du Département</li> </ul>
<p><b>Expérimenter : tenter de nouvelles approches, inventer de nouvelles pratiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser l'impact environnemental d'un projet d'urbanisme d'envergure, dans l'optique de généraliser la démarche à l'ensemble des projets</li> <li>• Conception d'un outil d'auto-diagnostic, mis à disposition des services en amont des projets, pour juger de leur résilience et les réorienter si nécessaire</li> <li>• Identification des agent.es volontaires et mobilisables en temps de crise, via l'outil RH de la collectivité, en valorisant les compétences de chacun hors fiche de poste</li> <li>• Travailler à la question des risques sociaux indirects associés à la transition écologique pour les travailleurs les plus précaires de la fonction publique territoriale</li> </ul>

## Orientation 4

## Renforcer l'exemplarité et les capacités administratives face aux crises

<b>Suivre et évaluer : installer des logiques d'amélioration continue</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'exercices de crises réalisés</li><li>• Nombre de participant.es aux formations sur la transition écologique et la résilience proposées par le Département</li><li>• % des marchés publics intégrant des critères et des clauses écologiques</li><li>• % de réduction du pourcentage des dépenses indéfinies du budget climat, sur chacun des axes</li><li>• Budget alloué à des dépenses favorables ou défavorables au climat</li></ul>
---	--

---

## Perspectives

---

### Faire, apprendre, défricher, partager, diffuser

Construite avec l'ensemble des directions départementales et traduite dans la grande majorité des plans sectoriels de la collectivité, la feuille de route transition écologique et résilience donne une vision transversale des chantiers prioritaires à mener sur ces enjeux d'ici les cinq prochaines années. A ce titre, elle n'est pas figée et est vouée à être enrichie, revue et amendée au fil des années, selon les priorités et les aléas.

Pour ce faire, le *Rapport annuel de situation en matière de développement durable* du Département constituera à partir de 2025 le dispositif de suivi et d'évaluation de la feuille de route, sur la base d'objectifs et d'indicateurs coconstruits. Un Comité de pilotage annuel, en préparation de ce rapport, aura lieu avec l'ensemble des services.

Un dialogue avec l'ensemble des partenaires du Département, que ce soit les collectivités locales engagées dans une démarche de transition écologique et de résilience, les associations œuvrant sur le terrain qui répondent à ces enjeux et ont besoin d'un accompagnement, les bailleurs sociaux et les structures privées du territoire, par exemple – sera également engagé à l'issue du vote de la feuille de route, pour partager son ambition et rechercher la complémentarité des actions identifiées avec les acteurs territoriaux.

---

## **Remerciements**

La grande richesse et la variété des actions présentées et annoncées dans cette feuille de route ne pourraient exister sans l'investissement constant d'un très grand nombre d'agent.es et de services départementaux. La Délégation à la Transition Ecologique et à la Résilience souhaite les remercier chaleureusement de cet engagement quotidien.

La Délégation à la Transition Ecologique et à la Résilience remercie par ailleurs l'ensemble des collectivités et acteurs publics territoriaux qui ont contribué à l'élaboration de cette feuille de route, à travers de nombreux échanges, rencontres et partage de bonnes pratiques, d'une grande richesse : Plaine Commune, Est Ensemble et les EPT, la Ville de Paris, le Département de la Gironde, la Ville de Grenoble, Nantes Métropole, l'Atelier Parisien de l'Urbanisme, L'Institut Paris Région, La 27<sup>e</sup> Région, le CEREMA, France Ville Durable... A l'issue de son vote, la feuille de route continuera d'être partagée et mise en lien ce structures locales et nationales, qui contribuent à la construction d'une trajectoire collective, à la hauteur des défis climatiques et sociaux à relever.

## Orientation 1

### Annexe : détail des chantiers et des objectifs par orientation

## Prévenir et réduire les impacts du changement climatique sur le territoire

### Préserver et diffuser la nature en ville

Chantiers	Objectifs	Actions en cours et projets associés
<p><b>Protection des zones naturelles et agricoles</b></p>	<p>Maintenir la qualité des milieux et des paysages des parcs départementaux</p>	<p>Dans ses parcs et dans l'espace public, le Département déploie une politique ambitieuse en matière de <b>protection du vivant et participe</b> au développement des <b>Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique</b> grâce à un partenariat avec l'ANCA (Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron). Les sept <b>parcs départementaux</b> font partie du réseau <b>Natura 2000</b>, qui vise « à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés et à forts enjeux de conservation ». Ces <b>contrats pourront être déployés</b> à de futurs espaces naturels en cours d'aménagement par le Département (voir ci-dessous).</p> <p>Il déploie également une politique de <b>gestion d'amélioration continue du système d'assainissement</b> départemental afin d'améliorer la qualité des cours d'eau.</p> <p>Pour aller plus loin, le <b>renouvellement et le développement des plans de gestions forestière</b> du Département est envisagé, ainsi que le développement du <b>réseau de forêts urbaines</b> sur le territoire.</p> <p>Enfin, le territoire compte à ce jour de <b>300 hectares de terres agricoles</b>, principalement à l'Est de la Seine-Saint-Denis, qu'il convient de <b>sanctuariser et de protéger</b>. C'est le sens du plaidoyer régulièrement émis par le Département, notamment par l'avis défavorable qu'il a émis lors de la consultation autour du <b>SDRIF-E (Schéma directeur de la Région Île-de-France)</b>, en <b>préconisant également</b> d'accélérer au sein des secteurs les plus denses la transformation des espaces artificialisés en surface d'agriculture urbaine ou en</p>
	<p>S'inscrire dans la stratégie nationale des aires protégées et étendre les zones protégées</p>	
	<p>S'inscrire dans le débat régional pour la sanctuarisation des terres agricoles</p>	

## Orientation 1

		<p>espaces naturels ouverts. A ce titre, le Département s'est opposé au projet de l'Etat de construction de maison d'arrêt sur les communes de Villepinte et Tremblay-en-France. En complément, le Département a préconisé de travailler à une évolution du droit relatif à la valorisation et la protection de l'agriculture urbaine, à l'instar des zones naturelles ou agricoles.</p> <p>Dans le contexte de l'entrée en vigueur progressive du principe de Zéro Artificialisation Nette, ce plaidoyer amènera le Département à se rapprocher de la SAFER et de la Métropole du Grand Paris pour envisager la mise en place d'outils de protection du foncier (ZAP, PAEN).</p>
<p><b>Aménagement de nouveaux espaces naturels</b></p>	<p>Protéger et développer le réseau de forêts urbaines et de zones végétalisées en pleine terre</p>	<p>Le Département est engagé dans de nombreux projets de création et d'aménagement d'espaces végétalisés, d'espaces verts, de plantations et d'espaces rafraîchis. Le développement de <b>cours Oasis</b> dans l'ensemble des collèges départementaux en témoigne, avec 24 cours créées depuis 2020, et 7 nouvelles à la rentrée 2025.</p>
	<p>Intégrer la notion de biodiversité ordinaire dans les projets d'aménagement et préserver les espaces de pleine terre</p>	<p>L'objectif, à terme, est de doter 100% des collèges de ce type d'aménagement, non seulement adapté aux enjeux de changements climatiques mais qui favorise également des usages plus inclusifs des cours. Dans une même logique, un <b>projet pilote auprès de quatre crèches</b> a été lancé en 2024 pour <b>végétaliser leurs jardins, apporter de la fraîcheur</b> et proposer des aménagements qui participent à l'éveil à la nature des enfants. Ce projet pourra s'étendre à tous les espaces extérieurs d'équipements départementaux (CDEF, ASE...)</p>
	<p>Poursuivre la création de cours Oasis</p>	<p>Dans l'espace public, des <b>plantations annuelles</b> sont organisées et <b>17 forêts urbaines</b> ont été soutenues ou créées par le Département depuis 2020. Des expérimentations sont régulièrement menées par ailleurs sur ces enjeux : <b>arbres de pluies, technosols, sondes pour l'arrosage, tests de palettes végétales...</b> Enfin, la <b>renaturation</b> du terrain des essences, du parc Georges Valbon et <b>l'extension et la modernisation du parc</b> de la Bergère sont autant d'opérations emblématiques d'accès à des espaces naturellement rafraîchis sur le territoire.</p>
	<p>Végétaliser les bassins de rétention</p>	<p>A terme, le Département a un objectif de <b>100% de cours Oasis et un référentiel dédié</b> sera conçu à propos de la</p>
	<p>Végétaliser les jardins de crèches départementales</p>	
	<p>Poursuivre les projets de réaménagement et d'extension de parcs</p>	

## Orientation 1

	Porter des projets d'intégration paysagère et écologique du patrimoine d'assainissement	végétalisation des jardins de crèches à l'issue de l'expérimentation menée actuellement. Un <b>plan de végétalisation et de plantation des bassins</b> sera également lancé pour ouvrir ces espaces au public, aux <b>bassins</b> des Brouillards, de la Molette, du Pont-Yblon et de Coubron. Un 9 <sup>e</sup> parc départemental sera conçu à l'Aire des Vents, et l'extension du parc du Sausset sur le parvis de gare de Villepinte est prévue, ainsi que l'acquisition du foncier Ville Evrard pour créer un jardin thérapeutique. Des actions seront également développées dans les parcs pour <b>créer des zones humides</b> .
	Protéger les zones humides	
<p><b>Plans d'action :</b> Plan Canopée, Stratégie espaces publics, Manifeste « La Seine-Saint-Denis, territoire d'eau » et schéma AUDACE (Assainissement Urbain Départemental et Actions Concertées pour l'Eau)</p>		
<p><b>Pôles du Département chargés de la mise en œuvre :</b> Pôle Aménagement et Développement Durable, Pôle Société et Citoyenneté, Pôle Solidarités</p>		

## Orientation 1

### Favoriser la biodiversité en ville

Chantiers	Objectifs	Actions en cours et projets associés
<b>Trame verte, bleue et noire</b>	Assurer la continuité de la trame verte et la qualité des sols	<p>Plusieurs <b>outils de pilotage</b> sont mis en place au Département pour intégrer la biodiversité aux opérations d'aménagement du Département, à l'instar d'un <b>outil SIG</b> qui aide à visualiser la Canopée du territoire ou la <b>création d'un outil participatif d'observation des arbres remarquables</b> sur le territoire de Plaine Commune. Un <b>barème d'aménités</b> a également été mis en place, pour donner une valeur financière à l'arbre du domaine public pour le protéger.</p> <p>Deux projets d'envergure sont également mis en œuvre avec le CEREMA : l'adaptation de <b>l'étude SESAME</b> (Services Ecosystémiques rendus par les Arbres, Modulés selon l'Essence), qui permet d'appuyer le choix des palettes végétales utilisées dans les opérations départementales, sur 135 espèces ; et une étude pour <b>localiser, cartographier, mieux gérer et valoriser les sources du territoire</b>.</p> <p>Sur les 10 dernières années, de nombreuses actions ont été menées <b>pour réduire l'impact du réseau d'assainissement sur le milieu naturel</b>. Les réalisations ont notamment porté sur la bonne coordination des chômages pour <b>éviter les rejets</b>, la fiabilisation des reprises de temps sec, la lutte contre la non-conformité des raccordements, les autorisations de rejets des eaux de chantiers ou eaux d'exhaures, <b>la gestion différenciée des bassins de rétention départementaux en fonction de la pluie (dépollution pour les pluies courantes / lutte contre inondations pour les fortes pluies)</b>, la poursuite de la connaissance du milieu naturel, ainsi que sur le suivi et le contrôle des rejets non domestiques.</p> <p>Le projet d'envergure de réouverture de la Vieille Mer au parc Georges Valbon contribuera à l'avenir fortement au maintien de la trame bleue. Les opérations départementales prennent par ailleurs systématiquement ces enjeux en compte, en créant par exemple des <b>mares ou des jardins de pluie</b>.</p>
	Assurer les continuités écologiques et créer des espaces refuges	
	Privilégier les essences locales et adaptées au changement climatique	
	Assurer la qualité de l'eau et la continuité de la trame bleue	
	Protéger les espèces indigènes	
	Limiter les nuisances sonores et la luminosité nocturne	
<b>Plans d'action : Plan Canopée, Stratégie espaces publics, Manifeste « La Seine-Saint-Denis, territoire d'eau » et schéma AUDACE</b>		
<b>Pôles du Département chargés de la mise en œuvre : Pôle Aménagement et Développement Durable</b>		

## Orientation 1

### Préserver la population des nuisances et des pollutions

Chantiers	Objectifs	Actions en cours et projets associés
Déplacements	Accélérer et s'appuyer sur le plan 100% cyclable	<p>Le Département a déployé ces dernières années une politique ambitieuse en termes <b>d'accès aux transports en communs et pour favoriser la pratique du vélo</b>. <b>283 kilomètres d'itinéraires cyclables</b> sont ainsi proposés sur le territoire, et <b>127 millions d'euros</b> sont investis pour les cinq prochaines années pour le développement des transports en communs, avec des projets d'aménagement d'envergure en cours (T1, TZEN3, TCSP Bords de Marne et Aulany-Sevrant-Villepinte-Tremblay...).</p> <p>Pour accompagner cette politique, le Département a mené plusieurs <b>études</b> spécifiques aux modalités de déplacement des jeunes dans les <b>collèges</b>, des jeunes en <b>insertion</b>, des usagers des <b>circonscriptions</b> sociales et des <b>femmes</b> dans les Quartiers Politique de la Ville. Il soutient également le secteur associatif pour développer le savoir-rouler, notamment à travers AGIR in Seine-Saint-Denis ou les actions déployées dans le cadre du Plan Educatif Départemental dans les collèges.</p> <p>Cette politique est complémentaire des actions menées dans le cadre du <b>Plan de Mobilité Employeur</b> - qui favorise la décarbonation des déplacements des agent.es via des dispositifs financiers incitatifs (Forfait Mobilité Durable) et le développement d'une offre de vélotaf ou de véhicules électriques – ou des prochains Plans dédiés à la <b>marche</b> et aux <b>mobilités solidaires</b>. Le Département évalue actuellement la possibilité de <b>subventionner les tickets liberté</b> pour les collégien.nes par ailleurs.</p> <p>Des efforts importants restent à mener pour <b>développer les places de stationnement</b> sur le territoire et en priorité aux abords des équipements départementaux, favoriser les <b>continuités des pistes cyclables</b> aménagées par le Département en lien avec les communes, et développer le <b>co-voiturage</b> entre agent.es et les <b>bornes de recharge électrique</b>.</p>
	Augmenter la part modale du vélo	
	Développer le co-voiturage	
	Préparer la livraison du Grand Paris Express	
	Continuer d'investir dans les transports en commun et garantir leur accès à toutes et tous	

## Orientation 1

		L'arrivée des nouveaux pôles gares du <b>Grand Paris Express</b> invite enfin le Département à travailler à leur <b>intermodalité</b> et à revoir les modes de conception en termes d'aménagement, en remettant les questions <b>d'usage</b> au centre de la réflexion.
Bruit	Réduire l'impact du bruit sur les routes départementales	Conformément à la réglementation légale en vigueur, le Département met à jour en 2025 son <b>Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement</b> et a mobilisé BruitParif pour ce faire. Un volet important de ce Plan est dédié à la définition de <b>zones sous-exposées au bruit</b> et leur préservation. Au-delà de ses parcs, le Département travaille actuellement à l' <b>identification d'autres zones de « ressourcement » sur le territoire : cours Oasis, forêts urbaines, espaces d'agriculture urbaine...</b>
	Préserver et développer les zones calmes et espaces de ressourcement	
Air	Améliorer la qualité de l'air dans les espaces départementaux accueillant du public	Le Département travaille à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur (QAI) de ses équipements, en <b>priorisant les établissements recevant les publics les plus sensibles</b> . Cela se décline à plusieurs niveaux : <b>réduire les sources de polluants</b> (amélioration de la qualité de l'air extérieur, révision des marchés des équipements et produits d'entretien), assurer la mesure de la QAI aux différentes étapes de la vie des bâtiments, <b>diagnostiquer</b> , maintenir et améliorer les systèmes de <b>ventilation</b> , diffuser les bonnes pratiques aux professionnels, a fortiori lors <b>des épisodes de pic de pollution</b> .  Ces éléments seront pris progressivement en compte comme <b>critère pour prioriser la rénovation des sites déconcentrés</b> .
Logistique	Développer la cyclo-logistique	Plusieurs initiatives de soutien aux associations et structures du territoire ont été prises par le Département ces dernières années pour <b>décarboner</b> la logistique liée aux activités marchandes, notamment via l'appel à projet AGIR ou le récent appel à projet dédié à la logistique de l'aide alimentaire. Le Département est également actionnaire de <b>SOGARIS</b> , société d'économie mixte
	Développer le potentiel écologique et logistique des canaux	

## Orientation 1

	<p>Développer les opportunités de mutualisation logistique et l'approvisionnement local</p>	<p>créée pour le développement de surfaces logistiques au service des acteur.rices du territoire.</p> <p>Des <b>études et diagnostics</b> sont en cours en parallèle, notamment sur les <b>canaux</b>, en prévision d'un projet de territoire pour les canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis. Enfin, les travaux menés par l'association <b>AgriParis Seine</b>, dont le Département est membre fondateur, et du démonstrateur territorial Seine Nourricière, devront permettre au Département d'expérimenter de nouvelles pratiques de mutualisation et de logistique durable, notamment sur la question du <b>dernier kilomètre</b>.</p>
<p><b>Gestion des déchets</b></p>	<p>Réduire la production de déchet et optimiser leur valorisation</p>	<p>Le Département s'engage progressivement dans le <b>réemploi, la réutilisation et le recyclage</b> des déchets générés par son <b>activité</b> et par les <b>chantiers</b> qu'il pilote. Un AMI pour produire et expérimenter des bordures de voirie éco-conçues a par exemple été lancé en 2025.</p> <p>Ces pratiques restent à systématiser et faciliter, notamment via le <b>recours aux filières REP</b> (Responsabilité Elargie des Producteurs) et leurs éco-organismes. Cela est lancé en 2025 pour les déchets spécifiques aux travaux de <b>voirie</b>, en lien avec la future <b>stratégie de maintenance du patrimoine</b> routier du Département. L'opportunité de créer une ressourcerie interne sur les centres d'exploitation est également étudiée.</p>
<p><b>Plans d'action :</b> Plan de Mobilité Employeur, Plan de Mobilités Solidaires, Plan Vélo, Stratégie Espaces Publics, Plan Marche, Plan de Prévention Bruit et Environnement, Plan Alimentaire Territorial</p>		
<p><b>Pôles du Département chargés de la mise en œuvre :</b> Pôle Aménagement et Développement Durable, Pôle Société et Citoyenneté, Pôle Ressources Humaines et Modernisation, Direction Générale</p>		

## Orientation 1

### Privilégier la sobriété dans l'usage des ressources

Chantiers	Objectifs	Actions en cours et projets associés
<p><b>Construction et aménagement</b></p>	<p>Systématiser l'économie circulaire et le réemploi dans les opérations de construction, de rénovation, et d'aménagement des espaces publics</p>	<p>Le Département s'est doté depuis 2022 d'une expertise en interne, accompagnée par son partenariat avec Néo-Eco, pour <b>systematiser le recours à l'économie circulaire dans sa maîtrise d'ouvrage</b>. Cela passe par le <b>suivi et l'enrichissement des marchés de travaux</b>, le soutien et le développement <b>d'expérimentations d'éco-matériaux innovants</b>, au déploiement d'un <b>kit d'économie circulaire</b> à destination des chargés.es d'opérations et des services juridiques, et par la mise en ligne d'une <b>cartographie des acteurs de l'économie circulaire du territoire</b>. Ces enjeux sont aujourd'hui intégrés au <b>Programme Type Environnemental des collèges</b>, et aux <b>référentiels</b> du Pôle Aménagement et Développement Durable et de la Direction des Bâtiments et de la Logistique.</p> <p>L'objectif est désormais d'intégrer ces ambitions dans l'ensemble des <b>référentiels environnementaux du Département, notamment ceux dédiés à l'aménagement de l'espaces publics et au bâti, en cours d'élaboration</b>. Les enjeux d'économie circulaire et de frugalité dans la construction et l'aménagement doivent également être intégrés dans le soutien du Département à diverses <b>pratiques artistiques</b>, avec le soutien par exemple à la Réserve des Arts, et à la rénovation des <b>bâtiments culturels</b> (Académie Fratellini, Ateliers Médecis...). Le recours aux <b>matériaux biosourcés</b> doit par ailleurs être privilégié dans les futures opérations départementales.</p>
	<p>Favoriser l'utilisation d'intrants et matériaux bas-carbone et valoriser les ressources locales</p>	
	<p>Viser la zéro artificialisation brute dans les projets constructifs et d'aménagement</p>	
<p><b>Achats responsables</b></p>	<p>Limiter le recours aux produits, équipements et matériaux neufs</p>	<p>Le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) voté en avril 2024 consacre des ambitions importantes en termes d'achats durables et permet de systématiser le recours à des <b>produits, équipements et matériaux issus du réemploi, de la réutilisation, du surcyclage ou du recyclage</b>. Cela concerne autant les <b>meubles</b> que les <b>meubles urbains</b>, les <b>fournitures</b> diverses, que les <b>jeux en crèches</b>, par exemple.</p>

## Orientation 1

		<p>La prochaine étape est de prendre en compte plus systématiquement les enjeux de santé environnementale et de biodiversité dans l'achat public, pour limiter l'exposition des usager.es aux polluants et perturbateurs endocriniens.</p>
<p>Alimentation</p>	<p>Réduire le gaspillage alimentaire et favoriser la redistribution ou la valorisation organique des repas</p>	<p>De nombreux dispositifs ont été mis en place pour lutter contre le <b>gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire des collèges</b> : menus <b>petite faim grande faim</b>, qui permettent de choisir une portion qui correspond au besoin (<b>172g de réduction par repas</b>), l'installation de <b>tables de tri</b> dans 122 collèges, l'acquisition de <b>centrifugeuses</b> à la demande pour utiliser les fruits et légumes non consommés... Ces mesures doivent être <b>intégrées au fonctionnement de l'ensemble des cuisines centrales et de production du Département</b>, et accompagnées d'une <b>sensibilisation</b> aux élèves, comme le prévoit le Plan Educatif Départemental. Un partenariat avec Excellents Excédents est par ailleurs en cours pour la récupération et la transformation de surproduction en cuisine centrale.</p>
	<p>Systématiser les repas végétariens et réduire le nombre de repas à base de viande rouge</p>	<p>Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, <b>un plat végétarien est proposée quotidiennement dans l'ensemble des cantines scolaires</b> des collèges du Département. Le Département porte la même ambition pour la nouvelle restauration administrative <b>du bâtiment PULSE</b>, dont le marché est en cours d'élaboration.</p> <p><b>Les marchés de restauration des collèges et des crèches seront renouvelés en 2027 et devront continuer de dépasser les réglementations de la loi EGALIM.</b> La formation des cuisinier.es dans les collèges, les crèches et les établissements ASE reste par ailleurs en enjeu majeur et doivent être développées.</p> <p>Dans <b>les EHPADs et ESMS</b> que le Département gère, la loi EGALIM fait également partie intégrante de tous les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens conclus avec les établissements. En complément, des <b>initiatives de promotion de l'alimentation durable et de qualité</b> auprès des personnes âgées et handicapées sont soutenues par le Département, via des appels à projets dédiés à la participation à la vie sociale de ces publics.</p>

## Orientation 1

<b>Consommations d'eau et d'énergie du Département</b>	Limiter l'usage de l'eau et la réutiliser	<p>Le Département <b>systematise l'installation de dispositifs de valorisation de l'eau de pluie</b> dans ses opérations de voiries, pour irriguer les végétations plantées. Une <b>expérimentation d'envergure est également en cours d'élaboration au Parc de la Bergère, pour récupérer et réutiliser l'eau du canal.</b> Une expérimentation d'installation de jeux d'eau dans les crèches est également lancée en 2025.</p> <p>Ces pratiques doivent néanmoins être déployées à <b>plus grande échelle.</b></p>
	Limiter la consommation énergétique de l'administration	<p>En 2022, le Département adoptait un <b>Plan de sobriété</b> pour baisser ses <b>consommations d'énergie</b> au niveau de l'administration. Il a permis de générer plus de 800.000€ d'économies entre 2022 et 2023. Ce plan est toujours en vigueur, et le déménagement de la collectivité dans les locaux de PULSE, à haute performance énergétique, permettra au Département de réduire considérablement ses coûts énergétiques. Plusieurs <b>marchés globaux de performance</b> sont par ailleurs mis en œuvre dans les équipements départementaux pour améliorer leurs performances énergétiques et réduire les consommations énergétiques.</p>
<p><b>Plans d'actions :</b> Feuille de route économie circulaire, Plan CAP 2030, SPASER, Plan Alimentaire Territorial, Schéma AUDACE, stratégie numérique responsable, Plan de sobriété</p>		
<p><b>Pôles du Département chargés de la mise en œuvre :</b> Pôle Aménagement et Développement Durable, Pôle Société et Citoyenneté, Pôle Ressources et Stratégies Transversales</p>		

Orientation 2

**Adapter le territoire au changement climatique**

**Protéger la population et nos services publics de la chaleur et rafraîchir le territoire**

Chantiers	Objectifs	Actions en cours et projets associés
Espaces publics	Garantir à toutes et tous des espaces de fraîcheur	Plusieurs projets expérimentaux sont en cours pour doter les espaces publics, les parcs et les pistes cyclables du Département de <b>dispositifs d'ombrages et de systèmes d'infiltration d'eau résilients, comme au parc du Sausset</b> . D'autres projets d'aménagement d'envergures, <b>tel que la découverte de la Vieille Mer ou le développement et la végétalisation de la Canopée</b> contribuent à ces enjeux de rafraîchissement.
	Garantir des infrastructures de transports résilientes	Le Département a engagé en 2025 une démarche sur <b>l'aménagement des parvis et abords de collèges</b> pour qu'ils participent à la résilience du quartier de vie des collégiens. Une étude est lancée avec le CEREMA pour disposer d'un outil de priorisation de réaménagement des abords des 130 collèges départementaux, en lien avec la surchauffe urbaine et le contexte social des quartiers. L'objectif est de dialoguer et de passer à l'action avec les Villes et Territoires et toutes les parties prenantes (communauté éducative, habitants, associations, bailleurs, ...), <b>et expérimenter de premiers aménagements conciliant les enjeux de rafraîchissement, d'apaisement et de confort de ces espaces et en concertation avec les collégiens et les habitants</b> .
	Redonner à l'eau sa place dans l'espace public	Le Département doit poursuivre ces efforts en mettant en place à l'avenir <b>un programme d'installation de petits équipements de rafraîchissement</b> (ombrières, fontaines à eau, brumisateurs...). Le développement de plans <b>dédiés (plan Frais, plan Grand Chaud)</b> , devra permettre à terme de <b>cartographier les îlots de fraîcheur</b> sur le territoire et de les porter à connaissance de la population. Des expérimentations seront également à mener en termes d'aménagement favorable à la santé et résilient aux risques climatiques : <b>création de bassins de rétention ouverts au public, d'îlots refuges dans les quartiers de gare, expérimentations de revêtements limitant le stress thermique, plan de circulation départemental adapté aux risques climatiques...</b>

## Orientation 2

<p><b>Patrimoine bâti</b></p>	<p>Intégrer la conception bioclimatique dans les opérations de construction et de rénovation lourde</p>	<p>Le Département a mené en 2022 une étude avec le CEREMA de <b>diagnostic des équipements départementaux les plus vulnérables à la chaleur</b>. Cela a permis dans un premier temps de <b>prioriser les collèges et les crèches à doter de dispositifs de protection solaire et de rafraîchissement passif</b>, et de prioriser les rénovations plus lourdes pour les équipements qui le nécessitent. Ces enjeux sont par ailleurs progressivement intégrés aux plans d'investissement du Département et à sa programmation de travaux. Plusieurs <b>EHPAD et résidences autonomes</b> sont actuellement en cours de rénovation thermique, incluant de nouveaux espaces rafraîchis.</p> <p>C'est également le cas du Plan Cap 2030 pour les <b>établissements culturels</b>, du <b>nouveau plan de rénovation des sites déconcentrés ou encore de la construction des nouvelles Maisons des Solidarités</b>.</p>
	<p>Prioriser la rénovation du bâti départemental le plus vulnérable à la chaleur</p>	
<p><b>Stratégie foncière</b></p>	<p>Encourager l'accès de toutes et tous à des lieux refuges</p>	<p>Le Département souhaite <b>systématiser l'ouverture au public de ses équipements et de ses espaces rafraîchis</b> en cas de fortes chaleurs ou d'aléa climatique, au-delà de ses parcs départementaux, depuis peu ouverts la nuit.</p> <p>Certains <b>EHPAD climatisés par exemple s'ouvrent progressivement aux personnes âgées</b> des communes concernées, et une expérimentation a été menée pour ouvrir une <b>cours Oasis</b> au public hors temps scolaire. Vingt collèges sont aujourd'hui dotés d'espaces labellisés « <b>tiers-lieux</b> » et pourront à terme intégrer cette dynamique.</p> <p>Ces espaces répondent également à des enjeux de lien social et de rencontre entre habitant.es (<i>voir Orientation 3_Développer les solidarités de proximité</i>).</p> <p>L'enjeu à l'avenir est de <b>mobiliser autour de cette ambition les acteurs du secteur privé sur le territoire</b> (cours d'immeubles, bailleurs, entreprises, jardins privés...), de <b>systématiser en amont de la construction des nouveaux équipements une réflexion sur la modularité des espaces</b>, et de mieux intégrer les enjeux d'adaptabilité et de <b>réversibilité</b> des bâtiments. En complément de cette stratégie, le Département s'engagera dans <b>la densification des espaces déjà existants pour viser la zéro artificialisation de l'espace public</b>, et dédiera le plus possible les fonciers vacants à des <b>projets transitoires et réversibles, de renaturation ou d'agriculture urbaine</b>. Cela a été notamment expérimenté avec la conception des « <b>Cabanes des 1000 premiers jours</b> », ERP de 5<sup>e</sup> catégorie conçu par un collectif d'architectes, installé dans l'espace public en préfiguration de deux nouvelles PMI sur le territoire. Imaginée dans un esprit de mutabilité, la cabane pourra facilement être démontée et réinstallée ailleurs. D'autres projets <b>d'urbanisme tactique et transitoire</b> sont actuellement expérimentés sur le</p>
	<p>Développer l'usage des sous-sols</p>	
	<p>Viser la zéro artificialisation brute dans les projets de construction et d'aménagement</p>	

## Orientation 2

---

		<p>territoire, à l'instar des carrefours de La Folie et des Limites, dans le cadre du projet du <b>TZEN3</b>.</p> <p>Des projets en <b>sous-sols</b> naturellement rafraîchis pourront également être imaginés.</p>
<p><b>Plans d'action :</b> Stratégie espaces publics, Manifeste « Territoire d'eau » et Schéma AUDACE, Plan vélo, Plan Canopée, Plan éco-collèges, Plan Cap 2030, Schéma Autonomie</p>		
<p><b>Pôles du Département chargés de la mise en œuvre :</b> Pôle Aménagement et Développement Durable, Pôle Société et Citoyenneté, Pôle Solidarités</p>		

## Orientation 2

### Assurer la sécurité de la population et la résilience de nos réseaux et infrastructures

Chantiers	Objectifs	Actions en cours et projets associés
<p>Logement</p>	<p>Lutter contre la précarité énergétique et améliorer le confort thermique des ménages</p>	<p>Selon une étude menée par le Département en 2023, <b>30% des habitant.es souffrent de précarité énergétique en Seine-Saint-Denis</b>. En créant son Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie (SLIME), baptisé <b>ECOGIE</b>, le Département se donne pour mission de massifier le <b>repérage, l'orientation et l'accompagnement des publics concernés par les passoires ou bouilloires thermiques</b>. D'autres mesures d'aides et d'accompagnements sont mises en place, à l'instar du <b>Fonds de Solidarité Energie ou de la distribution de kits ecEAUnome</b>.</p> <p>Un travail important de <b>sensibilisation, d'information et de mobilisation de l'ensemble des travailleurs sociaux</b> et des associations du territoire est à poursuivre pour contribuer à la réussite d'ECOGIE. Plusieurs projets sont en cours pour y répondre, auprès d'associations jeunesse par exemple, ou des Services d'Aide à Domicile du Département, pour permettre des signalements de situation plus massifs.</p> <p>D'autres expérimentations sont envisagées : <b>distribuer des brumisateurs d'eau en même temps que les kits ecEAUnome, disposer d'un fichier type CHALEX dédié aux occupants de passoires thermiques à consulter en cas de canicule ou d'aléa climatique, déployer une campagne de communication sur les bons gestes à adopter en situation de canicule dans les logements mal isolés...</b> Tous ces projets s'accompagneront du développement d'un <b>plaidoyer</b> sur cette question auprès de l'Etat, notamment grâce à la relance de <b>l'Alliance départementale de lutte contre la précarité énergétique</b>, prévue en 2025.</p> <p>Enfin, une partie importante du territoire est impacté par le phénomène de <b>retrait gonflement des argiles, notamment à Plaine Commune, Est Ensemble et Grand Paris Grand Est</b>. Conscient des <b>risques sociaux</b> que cela peut engendrer, le Département engagera une réflexion sur l'accompagnement des publics les plus précaires concernés par ce risque à l'avenir.</p>
	<p>Prévenir les risques sociaux engendrés par le retrait gonflement des argiles</p>	

## Orientation 2

Energie	Raccorder les collèges à des réseaux de chaleur urbain	Plusieurs projets de <b>diversification énergétique</b> sont en cours au Département, <b>avec 40 collèges raccordés à des réseaux de chaleur urbain, l'installation d'ombrières photovoltaïques sur quatre plateaux sportifs départementaux en collèges et au parc des sports, l'installation de panneaux solaires thermiques</b> en toiture de collèges. Le Département a également intégré le projet Green Kommon, porté par les coopératives la Main Foncière Culturelle et Plaine Energie Citoyenne. Une étude approfondie des opportunités de diversification énergétique a également été menée en 2022 et guide aujourd'hui ces opérations départementales.
	Diversifier l'approvisionnement énergétique du territoire	
	Installer des panneaux photovoltaïques sur nos équipements	
Assainissement	Récupérer la chaleur des eaux grises	La lutte contre les inondations repose sur deux axes principaux, à <b>savoir la maîtrise des apports pluviaux à l'amont des réseaux d'assainissement publics et la mise en service de bassins de rétention pour réguler les écoulements par temps de pluie dans les réseaux d'assainissement</b> . Le Plan Investissement Bassin ainsi que les Jeux Olympiques et Paralympiques ont permis de renforcer les moyens consacrés à la mise en conformité des branchements. En parallèle de nouveaux bassins de rétention sont construits, comme le Ru Saint-Baudile livré en 2024, et le bassin de la Fontaine des Hanots à Montreuil.  Enfin, un effort important est mené depuis plusieurs années sur <b>l'aménagement de l'espace public et la désimperméabilisation des sols pour favoriser l'infiltration à la parcelle</b> et ainsi limiter le risque de ruissellement.  La feuille de route doit permettre d'une part de favoriser la <b>mise à jour des données climatiques lors d'inondations pour assurer la sécurité de la population lors d'événements climatiques extrêmes</b> , et de lancer des expérimentations notamment sur la <b>récupération de chaleur des eaux grises</b> .
	Limiter les rejets dans les réseaux d'eaux pluviales	
	Privilégier le fonctionnement robuste et gravitaire du réseau d'assainissement	
	Garantir nos capacités de stockage en cas d'inondation	

## Orientation 2

<p><b>Alimentation</b></p>	<p>Garantir l'approvisionnement alimentaire de la restauration collective</p>	<p>Depuis la crise sanitaire, le Département a mené diverses études sur la question de l'approvisionnement alimentaire en cas de crise, notamment avec <b>l'Institut de Recherche et de Développement</b>. Le Plan Alimentaire Territorial a par ailleurs contribué à <b>l'inscription de ce risque dans le Plan Communal de Sauvegarde de la Ville de Sevrans</b>.</p> <p>En lien avec la <b>Préfecture de Seine-Saint-Denis</b>, le Département <b>ambitionne d'accompagner l'ensemble des communes</b> dans cette démarche pour favoriser la résilience des réseaux d'approvisionnement et des capacités de gestion et de stockage des flux en cas de crise. Une étude sera également lancée en 2025 sur <b>l'impact de la crise sanitaire</b> sur les structures associatives et privées du territoire, pour identifier les projets qui ont été pérennisés post-crise et identifier leurs conditions d'émergence et de réussite.</p>
<p><b>Plans d'action :</b> Schéma directeur énergie, Plan éco-collèges, Manifeste « Territoire d'eau » et Schéma AUDACE, Plan Alimentaire Territorial, travaux de la Mission Logistique</p>		
<p><b>Pôles du Département chargés de la mise en œuvre :</b> Pôle Aménagement et Développement Durable, Pôle Société et Citoyenneté, Direction Générale</p>		

## Orientation 2

### Développer les filières d'avenir et faciliter le développement d'une économie contributive

Chantiers	Objectifs	Actions en cours et projets associés
Economie circulaire et réemploi	Favoriser l'installation de plateformes de réemploi et de valorisation sur le territoire, de ressourceries et de recycleries dans les quartiers	<p>Le Département souhaite engager le territoire dans une <b>nouvelle phase de son développement en portant une stratégie de filières d'avenir</b>, à même de répondre à l'urgence écologique et sociale du territoire. C'est pour répondre à cette ambition qu'il a acquis en 2025 le site de l'Institut de Recherche et Développement à Bondy, pour créer un <b>Pôle d'Innovation Sociale et Ecologique</b> avec 10.000m2 dédiés à des activités d'alimentation durable, d'agriculture urbaine et d'économie sociale et solidaire, en lien avec les services du Département.</p> <p>Les <b>diverses expériences de crises récentes nous ont en effet montré le rôle central joué par ce type de lieux et les structures ESS</b>, pour répondre à l'urgence en première ligne, trouver des solutions alternatives de mobilités ou d'approvisionnement alimentaire, voire favoriser la mutation d'activités pendant la période. Le Département s'engage ainsi dans la structuration, la valorisation et l'essaimage de ce type de pratiques : à <b>travers l'appel à projet AGIR in Seine-Saint-Denis et plus particulièrement les fiches dédiées à une approche alternative de l'économie favorisant l'emploi et l'insertion, l'alimentation durable et les filières</b> ; et grâce à la <b>mise à disposition de foncier, de parcelles et de cours jardinées, notamment via sa participation à l'appel à projets Parisculteurs</b>.</p>
	Accompagner le déploiement d'entrepôts logistiques solidaires sur le territoire	
Alimentation durable	Développer les espaces dédiés à l'agriculture urbaine et les métiers	<p>Le Plan Alimentaire Territorial porte quant à lui un chantier dédié aux métiers de l'alimentation durable, qui déploie le dispositif « <b>Passerelles Emploi-entreprises</b> », qui permet de former une dizaine de personnes éloignées de l'emploi par an pour faciliter ensuite leur intégration au sein de la collectivité, notamment dans les cuisines centrales des collèges. En 2025, le Département ouvre un <b>nouveau chantier à son Plan Alimentaire Territorial dédié aux paysages alimentaires</b>, pour structurer ces initiatives autour de l'alimentation durable. Par ailleurs, il s'engage dans une stratégie <b>d'entrée au capital</b> de certaines structures du territoire répondant à l'ensemble de ces enjeux. Enfin, il <b>lance un chantier dédié à la facilitation d'accès au foncier</b> pour les acteurs de</p>
	Mutualiser les espaces de transformation alimentaire et les modalités d'achats	
Mobilités et logistique	Favoriser l'insertion des habitant.es dans le domaine de la cyclo-logistique et de la réparation	

## Orientation 2

---

	Multiplier les lieux de réparation et d'entraide aux mobilités actives	l'ESS, suite à une étude de la Chambre Régionale de l'ESS : création d'une <b>cellule d'intermédiation départementale</b> pour rapprocher les acteur.rices de l'immobilier et ceux de l'ESS, <b>outillage</b> des organisations dans leurs projets immobiliser, exploration de nouvelles solutions immobilières, au vu de la <b>sous-occupation des actifs tertiaires sur le territoire.</b>
<b>Plans d'action :</b> Feuille de route Economie Sociale et Solidaire et Transition Ecologique, Plan Alimentaire Territorial		
<b>Pôles du Département chargés de la mise en œuvre :</b> Pôle Solidarité, Direction Générale		

## Orientation 3

# Protéger les plus fragiles face aux crises

## Informer et sensibiliser les habitant.es à la culture du risque

Objectifs	Actions en cours et projets associés
<p><b>Etablir un recensement des usager.es départementaux les plus exposés aux risques climatiques</b></p>	<p>Le Département a lancé en 2022 un <b>diagnostic des vulnérabilités et des robustesses du territoire</b>, dont l'une des fonctionnalités est de croiser des données de vulnérabilités sociales avec les endroits du territoire les plus exposés aux risques climatiques. Ce diagnostic permettra à l'avenir de <b>recenser les usager.es les plus fragiles par rapport à ces risques et de développer des solutions d'aller-vers en cas de crise.</b></p>
<p><b>Favoriser et multiplier les réseaux de communication entre usager.es d'un même service public</b></p>	<p>Cela devra s'accompagner du <b>déploiement de méthodes de communication plus agiles</b> envers ces publics, notamment via la <b>généralisation de groupes de conversation</b> entre usager.es d'un même service public, <b>de l'organisation de rencontres dédiées</b>, et de <b>la traduction systématique en langue étrangère des supports de communication dédiés à la prévention des risques.</b></p>
<p><b>Créer un réseau de citoyen.nes engagé.es dans la culture du risque</b></p>	<p>Un <b>plan de formation et de sensibilisation des habitant.es</b> devra également être construit à destination des habitant.es, aux <b>gestes qui sauvent</b>, et via la mise en place d'un <b>exercice de crise grandeur nature dans l'espace public</b>. En lien avec <b>l'académie populaire de la santé</b>, qui forment des habitant.es volontaires à des enjeux de santé publique pour qu'ils puissent ensuite devenir des ambassadeurs dans leurs quartiers, divers formats originaux de communication pourront également être testés : balades urbaines, géocaching, guide d'animation nature pour la petite enfance... Plusieurs dispositifs de <b>sensibilisation à la question particulière de l'eau en ville</b> sont en cours de déploiement : une <b>maison</b> dédiée à ces enjeux sera prochainement inaugurée, avec comme objectif de mettre en partage une <b>connaissance</b> et une <b>éducation citoyenne</b> à l'eau et, entre autres, à la question du risque d'inondation sur le territoire.</p>
<p><b>Coordonner les systèmes d'alertes et s'assurer qu'ils soient appropriables par toutes et tous</b></p>	<p>Enfin, <b>la mobilisation du secteur « aller vers »</b> du service départemental de la relation usagers sera formé à ces enjeux pour être en <b>capacité de répondre à la demande en cas de crise, notamment via des campagnes de phoning.</b></p>

**Plans d'action :** Stratégie relations usagers, Manifeste « Territoires d'Eau »

**Pôles du Département chargés de la mise en œuvre :** Direction Générale, Pôle Solidarités, Pôle Ressources Humaines et Modernisation, Pôle Ressources et Stratégies Transversales

## Orientation 3

### Développer les solidarités de proximité

Chantiers	Objectifs	Actions en cours et projets associés
<b>Monde associatif</b>	Renouveler les modalités d'accompagnement des projets associatifs du Département	Le Département a mené entre 2023 et 2025 plusieurs études d'envergure pour <b>objectiver le rôle des associations et des structures de l'économie sociale et solidaires dans la résilience du territoire</b> . C'est le cas des deux études menées avec l' <b>Atelier Parisien de l'Urbanisme</b> , « <b>Solidarités de proximités</b> » et « <b>Les liens sociaux dans le Grand Paris</b> », qui ont permis de dégager une série de recommandations pour soutenir les <b>activités des associations, notamment en période de crise, et pour mieux connaître les relations entretenues par les habitant.es avec leurs quartiers, voisins, services publics</b> . Plus de <b>1.900 associations</b> ont par ailleurs répondu à la grande enquête lancée en 2024 par le Département, « <b>Panorama des Associations</b> », qui permet de mieux connaître les profils, besoins et défis des associations départementales.
	Co-construire les politiques départementales avec les acteur.rices associatifs du territoire	D'autres initiatives ont vu le jour pour favoriser la <b>co-construction de politiques publiques</b> avec les associations du territoire, à l'instar de l' <b>appel à projets dédié à l'insertion et la transition écologique</b> , ou à celui dédié à la <b>logistique de l'aide alimentaire</b> . Enfin, le <b>Département lance en 2025 un programme d'incubation de projets associatifs</b> , pour favoriser et accompagner leur émergence, ainsi que la création d'une <b>Maison départementale numérique des associations et de l'engagement</b> .
	Valoriser l'entrepreneuriat social, l'engagement et le bénévolat	La feuille de route doit permettre de structurer ces initiatives et de développer une offre auprès du monde associatif : en proposant <b>des formations dédiées à la transition écologique et à la résilience</b> et en favorisation l'animation d'un <b>réseau</b> dédié, en s'appuyant sur ce réseau pour <b>faire émerger des propositions d'accompagnement des publics vis-à-vis des enjeux climatiques</b> , en explorant l'opportunité de créer un <b>réseau de Volontaires</b> sur le territoire. Pour accompagner ces démarches, les <b>systèmes de critères d'évaluation</b> sur l'ensemble des appels à projets départementaux devront être revisités à l'aune des enjeux climatiques. Une <b>cartographie des ressources associatives</b> du territoire sera également élaborée, notamment pour mise à disposition des travailleurs sociaux.
	Objectiver et évaluer le rôle des associations dans la résilience territoriale et sociale des habitant.es	

## Orientation 3

	<p>Développer des espaces d'entraide dans les quartiers</p>	<p>Comme indiqué dans l'orientation 2/ Protéger la population et nos services publics de la chaleur et rafraîchir le territoire, le Département est engagé dans l'ouverture de ces équipements aux personnes fragiles en cas d'aléas climatiques. <b>Il favorise également, via un soutien financier et un accompagnement technique, les espaces associatifs et tiers-lieux qui contribuent à l'entraide locale et à la création de lien social.</b> C'est le cas du réseau <b>Tiers-lieux autonomie</b> : au nombre de 17 sur l'ensemble du territoire, ils répondent à des enjeux de rencontre intergénérationnelle, via une programmation très souvent orientée vers la transition écologique (jardins partagés, ateliers cuisine ou de réemploi...) et qui favorise l'apprentissage collectif. D'autres projets récents répondent également à ces enjeux, comme la <b>mise à disposition de la maison de parc Jean-Moulin Les Guilands</b>, ou la création du <b>Pôle d'Innovation Sociale et Ecologique</b> par le Département à Bondy, qui regroupera <b>dans un même espace associations du territoire et services publics départementaux.</b></p> <p>Le Département souhaite s'inscrire dans une stratégie à long terme concernant la création, la gestion et l'accompagnement de ces lieux, qu'ils s'agissent de ses propres équipements ou de lieux associatifs. <b>Cette ambition est déjà inscrite dans la programmation de la future Maison des Aidant.es du Département ou des futures Maisons des Solidarités.</b> A terme, le Département souhaite que l'ensemble des lieux refuges identifiés par le groupe de travail puissent à la fois être cartographiés dans les outils départementaux comme le diagnostic de vulnérabilités mais aussi dans les outils partenaires comme le <b>Soliguide.</b></p>
<p>Entraide locale</p>	<p>Mieux articuler les politiques de solidarités départementales avec les ressources locales et forces vives du territoire</p>	<p>Cela s'accompagnera par ailleurs de <b>l'identification des équipements départementaux, notamment sportifs, à mobiliser en cas de crise, pour mettre à l'abri les personnes</b> les plus exposés dont les personnes sans-abris en période de <b>grand froid et de canicule.</b> <b>Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage</b> est quant à lui révisé et prendra en compte les enjeux d'adaptation des terrains aux aléas climatiques. Dans cette optique, et sur la base d'étude de faisabilité, diverses expérimentations pourraient être portées, telles que l'installation d'équipements de rafraîchissement, de cuisines partagées ou encore de végétalisation des terrains.</p> <p>Au-delà de la question des lieux refuges, <b>plusieurs projets et dispositifs voient le jour entre acteurs associatifs et services sociaux du Département, que la feuille de route vise à valoriser et à dupliquer sur le territoire.</b> Ils favorisent en effet l'appropriation des <b>enjeux de transition écologique et sociale auprès des services, et facilitent leur quotidien en les mettant davantage en lien avec les ressources et forces vives du quartier</b> dans lequel ils agissent. Le partenariat entre les services <b>d'Aide Sociale à l'Enfance et le Potager du Grand Paname</b> à la Ferme du Sausset, qui connaît un succès exponentiel depuis sa création, est un exemple du type d'initiatives à multiplier, tant il apporte à la fois des <b>bienfaits sur la santé mentale des jeunes</b> en offrant des espaces d'apprentissage en plein air. <b>L'appel à projets</b> mené en 2023 et dédié à <b>l'insertion et à la transition</b></p>

### Orientation 3

		<p><b>écologique</b> a également permis à plus de 50 structures associatives du territoire œuvrant pour la transition écologique de <b>développer les partenariats avec les professionnel.les de l’insertion</b>.</p> <p>En 2025, une <b>étude sera conduite sur les partenariats entre services sociaux et acteurs environnementaux</b>, pour mesurer l’intérêt social de ces partenariats et en envisager la multiplication, le cas échéant.</p> <p>Le Département a également testé des <b>comités usagers sur certaines circonscriptions d’action sociale, au nombre de 9 en 2025</b>. La feuille de route doit permettre d’expérimenter un <b>comité usager commun</b> à l’ensemble des services qui intégreront les futures <b>maisons des solidarités</b>, pour favoriser l’interconnaissance et la gestion de projet en commun.</p>
<p><b>Travail social</b></p>	<p>Former et mobiliser les travailleurs sociaux à la question de la transition juste</p>	<p>Le Département a lancé entre 2023 et 2025 plusieurs projets et initiatives visant à construire un <b>programme de sensibilisation et de formation dédié aux travailleurs sociaux</b> du territoire. Il a par exemple participé à la <b>formation de formateurs CNFPT dédié à la création d’un module « Travail social et Transition écologique »</b> pour favoriser son essaimage au sein de la collectivité et mené un projet interne et auprès d’habitant.es de <b>prospective territoriale</b>, intitulé « <b>Citadins, Citadines 2050</b> ». Ces initiatives doivent permettre entre 2025 et 2030 de <b>stabiliser une offre</b>, notamment via la récente <b>Université Départementale du Travail Social</b>.</p> <p>Les services départementaux déploient par ailleurs de <b>nombreux dispositifs d’accompagnement des publics les plus précaires et fragiles face aux impacts du changement climatique</b>, à l’instar de la plateforme de signalement <b>ECOGIE</b> pour lutter contre la précarité énergétique, ou l’expérimentation d’une carte <b>alimentaire durable sur quatre communes, Vital’im</b>.</p>
	<p>Accompagner la mise en œuvre des mesures de transition écologique et sociale auprès des plus vulnérables</p>	<p><b>Les premières évaluations qualitatives du dispositif indiquent que la dimension inconditionnelle de Vital’im contribue à restaurer un lien de confiance entre les bénéficiaires et l’institution et renforce, de ce fait, la participation des usagers aux actions de sensibilisation nutritionnelle proposées</b>. Cet enseignement nourrit la volonté d’expérimenter Vital’im auprès d’un public en situation de non-recours vis-à-vis des services sociaux, pour mesurer plus finement sa capacité à lutter contre ce phénomène.</p> <p>L’évaluation de l’expérimentation Vital’im permettra au Département d’envisager la pérennisation de ce type d’initiatives <b>hybrides entre accompagnement social et implication des habitant.es dans des démarches de transition écologique juste</b>.</p>
<p><b>Plans d’action</b> : Feuille de route jeunesse et vie associative, Feuille de route Economie Sociale et Solidaire et Transition Ecologique, Schéma Social Départemental 2030, Schéma autonomie, Feuille de route transition écologique et petite enfance, Schéma CAP 2030, Plan Educatif Départemental</p>		

## Orientation 3

---

**Pôles du Département chargés de la mise en œuvre : Pôle Solidarités, Pôle Ressources et Stratégies Transversales, Pôle Société et Citoyenneté, Pôle Ressources Humaines et Modernisation**

## Orientation 3

### Mobiliser pour la justice environnementale

Chantiers	Objectifs	Actions en cours et projets associés
<p><b>Santé environnementale</b></p>	<p>Renforcer les dispositifs de prévention et d'accompagnement santé pour les pathologies liées à l'environnement</p>	<p>Le Département a accueilli fin 2024 un projet collectif de l'Institut National des Etudes Territoriales sur le sujet de la santé environnementale. <b>Facteur d'inégalité majeure</b> sur le territoire (les personnes les plus vulnérables aux diverses nuisances et pollutions sont également celles qui en produisent le moins), c'est aussi un puissant <b>vecteur de mobilisation</b> citoyenne et collective. Par des actions visant l'amélioration du cadre de vie et le renforcement des liens sociaux, le Département souhaite <b>rendre les citoyen.nes acteur.rices</b> d'un territoire plus résilient face aux défis sanitaires et environnementaux.</p> <p>La feuille de route doit permettre la mise en œuvre de plusieurs expérimentations en ce sens, comme la <b>création d'ateliers de prévention en santé environnementale au sein des PMI et un accompagnement de type SAFE-LI au sein d'une crèche pilote</b>. Elle doit également permettre la systématisation des diagnostics sur la <b>qualité des sols</b> en crèches et en PMI.</p> <p><b>L'implication des habitant.es dans les opérations d'aménagement favorables à la santé</b> (îlots de fraîcheur, quartiers inclusifs...) doit être également renforcée, et les coopérations avec les institutions spécialistes de ces sujets, comme l'Institut National du Cancer poursuivies - dans le cadre du Club des collectivités territoriales créé à l'issue de son premier conventionnement avec le Département. Une charte sera signée en mars 2025 en ce sens.</p>
<p><b>Lien social</b></p>	<p>Proposer davantage de temps conviviaux, solidaires et gratuits</p>	<p>En matière de résilience territoriale face aux crises, <b>la force des liens sociaux est déterminante</b>. L'étude « Capital social » de l'APUR précédemment citée montre à ce titre que la Seine-Saint-Denis <b>abrite au regard de ses caractéristiques socio-démographiques des liens sociaux anormalement solides</b> par rapport aux autres territoires de la Métropole.</p>

## Orientation 3

<p>Lien social</p>	<p>Développer les projets contribuant à la rencontre interculturelle et intergénérationnelle</p>	<p>Si le lien social ne se décrète pas, il peut être suscité, organisé et soutenu. Le succès des <b>événements gratuits et en plein air</b>, ouvert.es à tou.tes pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques (Parc des Jeux) en témoigne. Fort de ces enseignements, le Département souhaite consolider son <b>offre de loisirs</b>, accessible à tou.tes, afin de <b>rompre l'isolement des personnes les plus fragiles et de favoriser des espaces de rencontre entre toutes les cultures et les identités, qui font la force du territoire.</b></p> <p>C'est tout l'enjeu de la <b>Biennale Multitudes</b>, renouvelée en 2025 avec une programmation largement co-construite avec les habitant.es. Les <b>enjeux d'interculturalité, de valorisation des savoir-faire et des compétences par l'art, la gastronomie ou le sport</b> sont au cœur de l'événement qui proposera, entre autre, la création de <b>nouveaux récits</b> pour dépeindre le territoire face aux défis auquel il fait face, en partenariat avec cinq auteur.rices et la Maison de la Culture du 93.</p> <p>Parce que la <b>diversité culturelle</b> du Département est également une force face aux aléas climatiques, puisqu'elle favorise l'entraide et permet de s'inspirer des savoir-faire de chacun et de <b>s'appuyer sur les communautés</b>, cette dynamique ira au-delà de sa dimension événementielle à partir de l'automne 2025 et pourra être intégrée à <b>l'ensemble des politiques publiques</b> départementales, pour renforcer <b>l'inclusivité et l'accessibilité des services publics départementaux à l'ensemble des habitant.es</b>, qu'ils soient primo-arrivants ou qu'ils ne parlent simplement pas la langue ou ne partagent pas la même culture. Cette dimension <b>d'accessibilité universelle sera à renforcer en période de crises</b>, pour que l'ensemble de la population ait accès à la même information, en lien avec les actions du Campus de la Francophonie ou des initiatives telles que « ici on parle français et... », qui permet aux habitant.es d'accéder à des structures ou commerces qui parlent leur langue.</p> <p>Ces enjeux ont déjà fait l'objet en 2024 et 2025 <b>de cinq journées de formation</b> destinées aux agent.es du Pôle solidarité du Département, intitulées « l'interculturalité au cœur des politiques de solidarité : reconnaître les identités, dépasser les inégalités ».</p> <p>En parallèle de toutes ces démarches, un travail sera mené pour favoriser la connaissance du quartier, de la commune et du territoire pour les <b>nouveaux arrivant.es au Département</b>. La <b>cartographie Bienvenue in Seine-Saint-Denis</b> pose les premières bases de <b>conception d'un parcours d'accueil qui valorisera, entre autres, les initiatives de transition écologique sur le territoire, l'accès aux espaces verts et rafraîchis, les commerces équitables et locaux, les associations de quartier...</b></p>
	<p>Concevoir un parcours d'accueil au Département pour les nouveaux arrivant.es</p>	

### Orientation 3

<b>Participation citoyenne</b>	Donner la parole aux habitant.es, notamment via des dispositifs culturels et artistiques	<p>Plusieurs politiques publiques du Département contribuent à la <b>montée en compétence des jeunes</b> sur la question de la transition écologique et de la résilience, et créé ainsi des <b>espaces de dialogue</b>. C'est le cas des <b>parcours d'éducation au développement durable ou Culture et Art au collège du Plan Educatif Départemental</b>, qui bénéficient à plusieurs centaines d'élèves par an, ou encore de la création récente de <b>l'Ado Académie</b>, dans la continuité de l'Académie Populaire de la Santé, qui forme les élèves aux enjeux d'alimentation durable pour devenir à leur tour ambassadeurs du bien manger dans les établissements.</p> <p>La feuille de route dédiée à la vie associative et à la jeunesse lancera un chantier pour <b>structurer l'offre départementale de dispositifs d'accompagnement à l'engagement des citoyen.nes et a d'ores et déjà intégré à ses études sur l'engagement associatif en Seine-Saint-Denis, les champs de l'interculturalité et de la transition écologique</b>.</p> <p>En matière de <b>démocratie participative</b>, le Département entend créer une instance de participation citoyenne pérenne avec l'intention de donner la parole à celles et ceux qui ne l'ont pas ou qui ne sont pas entendus.</p> <p>Un <b>Conseil citoyen</b> verra le jour en 2025, les « 100 voix de la Seine-Saint-Denis », sur les sujets de la jeunesse et du bien vieillir. Les enjeux de résilience et de création de lien social pour faire face aux crises seront discutées à cette occasion avec les participant.es.</p>
	Rendre les habitant.es acteur.rices de la vie de leur quartier	
	Former les jeunes et valoriser leur engagement	
<p><b>Plans d'action :</b> Feuille de route jeunesse et vie associative, Feuille de route Economie Sociale et Solidaire et Transition Ecologique, Schéma Social Départemental 2030, Schéma autonomie, Feuille de route transition écologique et petite enfance, Schéma CAP 2030, Plan Educatif Départemental</p>		
<p><b>Pôles du Département chargés de la mise en œuvre :</b> Pôle Solidarités, Pôle Ressources et Stratégies Transversales, Pôle Société et Citoyenneté</p>		

### Orientation 3

## Faire avec les habitant.es et valoriser les savoir-faire

Chantiers	Objectifs	Actions en cours et projets associés
<p><b>Développement communautaire</b></p>	<p>Faciliter et accompagner la création de collectifs informels d'habitant.es engagé.es</p>	<p>Des jeunes qui <b>distribuent des paniers de fruits et légumes bios pendant la crise sanitaire</b>, d'autres qui <b>régulent les files d'attente dans les stations essences pendant la crise de l'inflation</b>, le voisin qui aide la personne âgée d'à côté faire ses courses pendant la <b>canicule</b> et s'assure de sa santé... autant <b>d'initiatives spontanées d'entraide en période de crises</b>, qui font la marque de fabrique du territoire, et que le Département souhaite <b>soutenir, valoriser et faciliter</b>.</p> <p>C'est la raison d'être, par exemple, <b>des cours jardinées</b> et des jardins mis à disposition aux habitant.es par le Département, des activités proposées dans le cadre des « <b>tiers-lieux dans les collèges</b> » <b>et notamment des micro-folies et fablabs</b>, ou encore du projet d'AMI permis par le Plan Alimentaire Territorial pour <b>mutualiser les cuisines partagées sur le territoire</b>. Ces espaces ont un triple bénéfice : favoriser la rencontre, valoriser ses compétences et ses savoir-faire, et ainsi regagner en confiance et participer à la vie de quartier, d'un collectif.</p> <p>Une <b>étude</b> sera menée pour tirer les leçons de ces initiatives et du rôle des <b>collectifs informels</b> dans la gestion des crises sur le territoire.</p>
	<p>Multiplier les partenariats avec les bailleurs sociaux et développer les activités en pieds d'immeubles</p>	
	<p>Développer les espaces d'apprentissages collectifs</p>	
	<p>Améliorer la confiance en soi et envers autrui des habitant.es, en passant par la montée en compétences</p>	

### Orientation 3

<p><b>Métiers de la transition écologique</b></p>	<p>Favoriser l'insertion des publics accompagnés par le Département dans les métiers « verts »</p>	<p>Enfin, le Département est engagé dans une démarche volontariste concernant l'insertion des habitant.es dans les métiers de la transition écologique.</p> <p>Elle finance à ce l'<b>expérimentation DEFI-TR du Campus de la Transition, sous la direction d'une sociologue de la Fédération des Acteurs de la Solidarité avec l'association Voisin Malin, au sein de deux Agences Locales d'Insertion (ALI), à Clichy-sous-Bois et à Drancy.</b> Elle part de deux hypothèses : il existe des <b>savoirs de transition, qu'il faut apprendre à collecter notamment auprès des personnes vivant dans les quartiers populaires</b>, le plus souvent invisibilisées sur ce sujet ; et les <b>professionnels de l'intervention sociale</b> ont un rôle essentiel à jouer pour <b>identifier les nouvelles vulnérabilités</b> liées au changement climatique et pour <b>valoriser leurs ressources et celles du territoire</b>. Un dispositif d'engagement et de formation et ainsi coconstruit avec les personnes concernées (allocataires du RSA et les professionnels qui les accompagnent), qui sera répliquable et réutilisable pour l'ensemble des ALI. Ce dispositif a permis l'émergence d'une <b>chaire dédiée au travail social et à la transition écologique à la Fédération des Acteurs de la Solidarité</b>, dont le Département sera partie prenante.</p> <p>Enfin, le programme <b>Seine-Saint-Denis Compétences</b> sera mutualisé en 2025 avec le programme dédié aux compétences psycho-sociales, et développera son volet dédié aux "compétences vertes". Il doit permettre d'embarquer plus largement l'ensemble des partenaires de la formation dans la prise en compte des enjeux de transition écologique des différents métiers abordés.</p>
---	--	---

**Plans d'action :** Feuille de route Economie Sociale et Solidaire et Transition Ecologique, Schéma Social Départemental 2030, Feuille de route vie jeunesse et vie associative

**Pôles du Département chargés de la mise en œuvre :** Pôle Solidarités, Pôle Ressources et Stratégies Transversales

## Orientation 4

# Renforcer l'exemplarité et les capacités administratives face aux crises

## Mise en capacité des agent.es

Chantiers	Objectifs	Actions en cours et projets associés
Sensibilisation et formation	Créer une culture commune des enjeux grâce à un parcours socle de sensibilisation	L'offre de formation du Département aux enjeux de transition écologique et de résilience se structure en 2025 avec la création d'un <b>parcours socle</b> à destination de l'ensemble des agent.es, composé de trois modules : une sensibilisation aux grands enjeux climat et biodiversité, une session de <b>jeu « Seine-Saint-Denis résiliente »</b> , et des visites de terrain.
	Enrichir l'offre de formations métiers pour préparer les impacts des bouleversements écologiques	Le jeu a été conçu par les services départementaux en 2022, et permet de <b>mettre en situation</b> les agent.es en leur proposant divers scénarios de crise climatique et leurs impacts, pour réfléchir collectivement aux solutions à y apporter. Depuis sa création, <b>140 agent.es ont participé à une session de jeu</b> , aujourd'hui inscrit au programme dédié aux nouveaux arrivants à l'Ecole des Cadres du Département.  Le <b>catalogue de formations métiers</b> s'est également progressivement enrichi, notamment avec une offre transversale dédiée aux <b>métiers du bâtiment durable</b> . De nouveaux modules dédiés à la <b>santé environnementale</b> et à la <b>gestion de crise</b> seront intégrés au prochain Plan de Compétences de la collectivité.
	Créer et animer des communautés d'agent.es engagé.es et volontaires	La récente création de la <b>Mission dédiée à la Coordination de la Réponse aux Crises</b> permet par ailleurs de déployer de nouveaux outils de sensibilisation, notamment la mise en place <b>d'exercices de crises</b> auprès des agent.es, comme cela a été testé à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques.
		Plusieurs dispositifs de mobilisation des agent.es contribuent également à leur montée en compétences : c'est le cas <b>d'Agent.es volontaires</b> qui sera renouvelé en 2025, et de la récente <b>Hackadémie</b> qui a réuni quarante agent.es dans un marathon créatif de trois jours, pour imaginer 6 défis à mettre en œuvre. Parmi eux, plusieurs font échos aux actions précitées : « <b>aller vers pour faire ensemble</b> » et <b>faciliter le lien et l'échange entre usager.es et agent.es</b> , un kit d'accueil <b>multilingue pour les habitant.es</b> , ou encore <b>signaquative</b> : susciter l'envie et le plaisir des habitant.es

## Orientation 4

	Organiser des exercices de crise	<p>d'intégrer l'eau et la nature du territoire dans leurs pratiques. En 2025, une programmation dédiée à la transition écologique sera proposée à la nouvelle <b>Université Départementale du Travail Social</b>.</p> <p>Enfin, le Département met à disposition plusieurs espaces d'échanges et de dialogue pour améliorer et ouvrir les coopérations : c'est le rôle de <b>l'Espace des Partage et des Savoir-Faire</b> de la Direction de l'Education, du renouvellement du dispositif <b>Agent.es volontaires</b>, ou encore du <b>Kiosque</b>.</p>
<p><b>Outillage et pilotage</b></p>	Renforcer l'usage de la donnée pour orienter les politiques publiques	<p>Plusieurs outils de diagnostics et de cartographies ont été créés sur les enjeux de transition écologique au Département depuis 2022. C'est le cas du <b>diagnostic des vulnérabilités et de robustesses du territoire mentionné dans l'orientation 3</b>, qui doit accompagner les directions dans la priorisation de leurs actions selon des données d'entrée de <b>vulnérabilités sociales et de niveau d'exposition de la population aux aléas climatiques</b>. Des outils cartographiques orientés métiers guident également la prise de décision des services, à l'instar de <b>l'outil Canopée ou de l'outil de diagnostic urbain</b>.</p>
	Intégrer les enjeux de transition écologique, de santé environnementale et de résilience aux outils de pilotage de la collectivité	<p>Par ailleurs, le Département a mené plusieurs <b>études</b> stratégiques pour orienter les politiques publiques liées, entre autres, à l'alimentation durable et à la précarité énergétique, avec la création <b>d'observatoires dédiés</b>. Le manifeste « Territoires d'Eau » propose quant à lui plusieurs <b>cartes de territoire pour porter à connaissance les enjeux liés à l'eau sur le territoire</b>.</p> <p>Enfin, les données de <b>Simulation Thermique Dynamique (STD) issues</b> du <b>GIEC</b> sont progressivement intégrées aux différents référentiels d'aménagement et de construction du bâtiment, pour baser la conception et les usages sur des scénarios de réchauffement à +4°C.</p>
	Développer des outils d'aide à la décision vis-à-vis des enjeux climatiques	<p>Au-delà de l'appropriation et la portée à connaissance des données, le Département intègre également à ses <b>outils de pilotage</b> des objectifs ambitieux en termes de <b>préservation de la biodiversité et la réduction des émissions de gaz à effet de serre</b>. Désormais, <b>100% des cahiers des charges du Département comportent des clauses environnementales, grâce au nouveau Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)</b>. Un travail spécifique reste à mener vis-à-vis des <b>critères d'attribution de subventions aux associations, pour systématiser l'analyse environnementale des projets financés par le Département</b>, et pour travailler à une proposition de <b>bilan éco-responsables</b>. Des premières pierres à ce chantier important ont été posés via l'étude « Panorama des Associations »,</p>

## Orientation 4

		<p>où plusieurs <b>questions dédiées à l'adaptation au changement climatique ont été posées aux associations avec un taux de réponse très satisfaisant (plus de 500)</b>. Ces questions ont été reprises pour chaque dépôt de dossier grâce à la nouvelle plateforme de subvention du Département.</p> <p>Le Département déploie par ailleurs depuis 2022 son <b>budget climat, qui analyse l'impact climatique (atténuation et adaptation) de chacune des lignes budgétaires de la collectivité</b>. L'enjeu est d'intégrer cette analyse aux <b>dialogues de gestion</b> et d'en faire un <b>véritable outil d'aide à la décision budgétaire</b>. L'axe d'analyse <b>biodiversité</b> sera cette année ajoutée à l'exercice.</p> <p>Pour compléter le <b>bilan carbone</b> élaboré tous les trois ans par le Département par ailleurs, une <b>expérimentation sera menée pour évaluer l'impact climatique et sur la santé d'une opération d'aménagement emblématique du Département, comme celle du TZEN3 par exemple</b>. Cela devra permettre de questionner l'opportunité de systématiser ce type d'analyse pour l'ensemble des projets départementaux.</p> <p>La prochaine étape à franchir pour le Département, <b>et pour mettre en cohérence l'ensemble de ces initiatives de diagnostics, d'analyse et d'outillage</b>, sera de <b>créer un outil de décision sur mesure</b> et facile d'appropriation pour les services en amont de la conception des projets – sur le modèle de ce que met en place aujourd'hui le Département de la Gironde (<b>Tamis de la résilience</b>) ou la Ville de Grenoble (adaptation du <b>Donut</b> de Kate Reworth à l'échelle ultra-locale).</p>
<p><b>Plans d'action :</b> Plan de développement de compétences RH, Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables</p>		
<p><b>Pôles du Département chargés de la mise en œuvre :</b> Pôle Aménagement et Développement Durable, Pôle Ressources Humaines et Modernisation, Pôle Ressources et Stratégies Transversales, Direction Générale</p>		

## Orientation 4

### Assurer la continuité d'activité du Département en cas de crise

Chantiers	Objectifs	Actions en cours et projets associés
Compétences	Cartographier les fonctions vitales assurées par le Département	La <b>Mission Coordination de la Réponses aux Crises</b> est structurée autour de cinq objectifs : <b>informer, organiser, former, réagir et coopérer</b> . A ce titre, elle a lancé en 2024, avec la participation de nombreuses directions, plusieurs chantiers.
	Développer la culture du risque en interne	Un important travail de <b>sensibilisation et d'acculturation aux risques</b> est ouvert, avec le lancement du <b>parcours socle</b> précité, <b>des mises en situation</b> dédiées lors des ateliers « Les clés du management » de la DITU, ou encore la programmation d'une formation CNFPT dédiée à la « <b>prise de décision en temps de crise</b> » à la fin de l'année 2025.
	Valoriser les compétences utiles des agent.es en cas de crise	Pour identifier les <b>agent.es mobilisables en cas de crise</b> sur le territoire, les services départementaux intégreront par ailleurs progressivement au <b>nouvel outil RH</b> des données complémentaires (compétences hors fiche de poste, langues parlées, savoir-faire utiles en cas de crise...).
Organisation interne	Assurer la maintenance des infrastructures départementales en cas de crise énergétique	Le chantier <b>d'analyse et de la cartographie des fonctions vitales assurées par la collectivité</b> est également lancé en 2025. L'enjeu est de pouvoir analyser la <b>manière dont chaque politique départementale est impactée par un choc</b> et notamment par les phénomènes <b>climatiques</b> (canicules, inondations, sécheresse) ou <b>socio-économiques</b>
	Mettre en place un système de veille	(approvisionnement en énergie, eau, risques sanitaires, risques sociaux...), afin d'identifier l'ensemble des <b>leviers activables</b> pour y répondre et <b>limiter la perturbation</b> de l'activité des services publics. Ce travail est lancé en 2025 avec une <b>direction pilote</b> (Direction de la Prévention et de l'Action Sociale). Ces travaux seront accompagnés de la mise en place de <b>Plans de Continuité d'Activité</b> des directions et de <b>plans internes sectoriels dédiés à certains risques</b> (Plan canicule, Plan de sobriété).
	Mettre en place un recensement des agent.es vulnérables	De nouvelles organisations et procédures de veille et de gestion de crise ont par ailleurs été expérimentées pendant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques et doivent dorénavant être pérennisés et intégrés au fonctionnement de la collectivité. Enfin, <b>des dispositifs particuliers de veille seront renforcés</b> pour être en capacité d'activer les dispositifs de gestion de crise idoines, notamment sur le <b>volet sanitaire</b> , en partenariat avec l'Agence
	Assurer les capacités d'activation des dispositifs de gestion de crise en interne	

## Orientation 4

---

		Régionale de la Santé (qualité de sols, pollution de l'air, suivi des pathologies liées à l'environnement...), et en lien avec la <b>Préfecture de Seine-Saint-Denis.</b>
<b>Plans d'action :</b> Plan canicule, Plan de sobriété		
<b>Pôles du Département chargés de la mise en œuvre :</b> Pôle Ressources et Stratégies Transversales, Pôles Ressources Humaines et Modernisation, Direction Générale		

## Orientation 4

### Renforcer les coopérations territoriales

Objectifs	Actions en cours et projets associés
<p>Investir les instances nationales, régionales et départementales</p>	<p>Pour élaborer cette nouvelle feuille de route départementale, le Département a multiplié les <b>échanges de bonnes pratiques avec de nombreuses collectivités</b>, au niveau <b>local</b> (Ville de Paris, Plaine Commune, Est Ensemble, Ville de Sevran...) et <b>national</b> (Département de la Gironde, Ville de Grenoble, Nantes Métropole...). Ces échanges sont voués à être pérennisés et renforcés, notamment en lien avec la tenue des différentes <b>Conférences des Parties régionales et départementales</b>, dans lesquelles le Département a pris sa place et a développé un plaidoyer commun avec les collectivités départementales précitées.</p>
<p>Renforcer les coopérations avec les communes</p>	<p>La feuille de route doit aussi permettre de <b>développer les liens du Département avec les communes</b> sur les questions de transition écologique et de résilience, tant de nombreuses actions présentées doivent se situer à une échelle ultra-locale, ce qui devra engager de nouveaux types de partenariat. Le Département, via la Mission de Coordination de la Réponse aux Crises, travaillera également à l'intégration de ces <b>enjeux et de nouveaux risques aux Plans Communaux et Intercommunaux de Sauvegarde</b>, comme indiqué précédemment. Il est ainsi envisagé de construire avec chaque commune et EPT des conventions de coopération globales, et de renforcer la politique départementale de soutien à l'investissement des communes.</p> <p>Avec sa compétence sociale et sa vision globale du territoire, le Département pourra se positionner comme <b>chef de file de la question de la résilience et impulser une gouvernance territoriale de ces enjeux</b>. La question de <b>l'articulation des échelles, de la mise en cohérence des politiques d'adaptation, et du développement d'un plaidoyer essentiel auprès de l'Etat sont en effet autant de facteurs de réussite de l'ambition affichée par cette feuille de route et doivent être organisés.</b></p>
<p>Impulser une gouvernance territoriale</p>	<p>La Délégation à la Transition Ecologique et la Résilience pourra, par exemple, multiplier ses <b>interventions au sein des groupes référents Développement Durable des Villes</b> comme elle l'a fait avec Plaine Commune et Est Ensemble, <b>déployer l'usage du jeu sérieux</b> à l'ensemble des collectivités départementales qui le souhaiteraient, et <b>organiser des événements dédiés</b>. Par ailleurs, le Département produit un nombre important <b>d'études et de données</b>, en lien avec les structures auxquelles il <b>adhère</b> (CEREMA, APUR, IPR, AirParif, CAUE93...) ou avec ses <b>compétences</b> (Observatoire départemental des données sociales, suivi de la qualité des milieux aquatiques, bilans pluviométriques...), dont il doit <b>améliorer et favoriser la diffusion</b> à une échelle territoriale.</p>

Envoyé en préfecture le 23/05/2025

Reçu en préfecture le 23/05/2025

Publié le



ID : 093-229300082-20250522-2025\_05\_006-DE